



2023/2220(BUI)

1.2.2024

AMENDEMENTS

1 – 282

Projet de rapport
Victor Negrescu
(PE758.108v01-00)

Orientations pour le budget 2025 – Section III
(2023/2220(BUI))

Amendement 1
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- **vu le règlement (UE) 2021/1119 du Parlement européen et du Conseil du 30 juin 2021 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant les règlements (CE) n° 401/2009 et (UE) 2018/1999 («loi européenne sur le climat»),**

Or. en

Amendement 2
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- **vu le règlement (UE) 2021/1119 établissant le cadre requis pour parvenir à la neutralité climatique et modifiant le règlement (UE) 2018/1999 («loi européenne sur le climat»),**

Or. en

Amendement 3
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Visa 17 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- **vu la communication de la**

*Commission du 1^{er} février 2023 intitulée
«Un plan industriel du pacte vert pour
l'ère du zéro émission nette»
(COM(2023)0062),*

Or. en

Amendement 4
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Visa 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil établissant la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP) et modifiant la directive 2003/87/CE et les règlements (UE) 2021/1058, (UE) 2021/1056, (UE) 2021/1057, (UE) n° 1303/2013, (UE) n° 223/2014, (UE) 2021/1060, (UE) 2021/523, (UE) 2021/695, (UE) 2021/697 et (UE) 2021/241 (COM(2023)335), en date du 20 juin 2023,*

Or. en

Amendement 5
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport spécial du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) concernant le réchauffement planétaire de 1,5 °C, son rapport spécial sur le changement climatique et les terres ainsi que son*

*rapport spécial sur l'océan et la
cryosphère dans un climat en évolution,*

Or. en

Amendement 6
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Visa 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu la proposition de règlement du
Parlement européen et du Conseil relatif
à l'établissement d'un cadre de mesures
en vue de renforcer l'écosystème
européen de la fabrication de produits de
technologie «zéro net» (règlement pour
une industrie «zéro net»), en date du
16 mars 2023 (COM(2023)161),*

Or. en

Amendement 7
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu le rapport d'évaluation mondial
sur la biodiversité et les services
écosystémiques de la plateforme
intergouvernementale scientifique et
politique sur la biodiversité et les services
écosystémiques des Nations unies,*

Or. en

Amendement 8
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Visa 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la communication de la Commission du 17 octobre 2023 intitulée «Programme de travail 2024 de la Commission – Obtenir des résultats aujourd’hui et préparer demain» (COM(2023)638),*

Or. en

Amendement 9
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu le rapport spécial de la Cour des comptes européenne intitulé «Intégration de la dimension de genre dans le budget de l’UE: il est temps de joindre l’acte à la parole» (2021),*

Or. en

Amendement 10
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Visa 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu le rapport de la Banque mondiale, du gouvernement ukrainien, de la Commission et des Nations unies de*

mars 2023 intitulé «Ukraine Rapid Damage and Needs Assessment» (Évaluation rapide des dommages occasionnés à l'Ukraine et des besoins de ce pays) (RDNA2),

Or. en

Amendement 11
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu les obligations de l'Union au titre de l'accord de Paris et du cadre mondial de Kunming-Montréal en matière de biodiversité,*

Or. en

Amendement 12
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Visa 17 septies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

– *vu les objectifs de développement durable des Nations unies,*

Or. en

Amendement 13
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 18 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes 2020-2025,*

Or. en

Amendement 14
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 18 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu l'accord adopté lors de la 21^e conférence des parties à la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) (COP21), à Paris, le 12 décembre 2015 (ci-après l'«accord de Paris»),*

Or. en

Amendement 15
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Visa 18 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

- *vu les objectifs de développement durable des Nations unies,*

Or. en

Amendement 16
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution

Un budget de l'Union pour 2025 **axé sur les personnes**: des investissements adaptés pour améliorer la vie des citoyens

Amendement

Les priorités du budget de l'Union pour 2025: des investissements adaptés pour améliorer **le développement durable et** la vie des citoyens

Or. en

Amendement 17
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Sous-titre 1

Proposition de résolution

Un budget de l'Union pour 2025 axé sur les **personnes: des investissements adaptés** pour améliorer la vie des citoyens

Amendement

Un budget de l'Union pour 2025 axé sur les **investissements: renforcer la compétitivité de l'Union** pour améliorer la vie des citoyens

Or. en

Amendement 18
Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution
Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des

Amendement

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des

citoyens;

citoyens; *met donc l'accent sur le fait que le budget 2025 devrait éviter d'entraîner des charges pour les citoyens et se doit d'être plus efficace, transparent et axé sur les performances, en réduisant concrètement les dépenses administratives et en garantissant une utilisation efficace et responsable de l'argent des contribuables; insiste par ailleurs sur la nécessité de déterminer avec exactitude quels fonds pourraient être mieux gérés au niveau national afin de garantir le plein respect du principe de subsidiarité;*

Or. en

Amendement 19

Francisco Guerreiro, Nicolae Ștefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution **Paragraphe 1**

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des citoyens;

Amendement

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des citoyens *sans que personne ne soit laissé pour compte dans le cadre des transitions verte et numérique;*

Or. en

Amendement 20

Katalin Cseh, Martin Hojsik, Fabienne Keller

Proposition de résolution **Paragraphe 1**

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des citoyens;

Amendement

1. est convaincu qu'en période **agitée** de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide, **compétitif** et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des citoyens **et garantir le développement durable**;

Or. en

Amendement 21

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et **primordial** pour répondre aux besoins des citoyens;

Amendement

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union, **pour renforcer la compétitivité de l'économie de l'Union** et pour répondre aux besoins des citoyens;

Or. en

Amendement 22

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de

Amendement

1. est convaincu qu'en période de

changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins des citoyens;

changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide, ***tourné vers l'avenir*** et axé sur les personnes demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques ***et des objectifs*** de l'Union et primordial pour répondre aux besoins ***croissants*** des citoyens;

Or. en

Amendement 23

Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, ***un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les personnes*** demeure essentiel à ***la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour répondre aux besoins*** des citoyens;

Amendement

1. est convaincu qu'en période de changement institutionnel, de pression financière et d'enjeux de société, ***l'allègement de la charge fiscale*** demeure essentiel à ***l'amélioration de la qualité de vie*** des citoyens;

Or. en

Amendement 24

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 1

Proposition de résolution

1. est convaincu qu'en période de changement ***institutionnel***, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les ***personnes*** demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour ***répondre aux besoins*** des

Amendement

1. est convaincu qu'en période de changement ***géopolitique***, de pression financière et d'enjeux de société, un budget de l'Union fiable, solide et axé sur les ***investissements*** demeure essentiel à la mise en œuvre des politiques de l'Union et primordial pour ***assurer la prospérité et la***

citoyens;

sécurité des citoyens;

Or. en

Amendement 25

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. renouvelle son soutien indéfectible à l'Ukraine et son engagement à poursuivre les efforts budgétaires de l'Union visant à aider le peuple ukrainien à lutter contre la guerre d'agression menée par la Russie, ainsi qu'à continuer de fournir une aide à l'Ukraine sur la voie de l'adhésion à l'Union européenne; renouvelle dans le même temps son engagement à contribuer à l'atténuation des répercussions négatives de la guerre au sein de l'Union et au-delà;

Or. en

Amendement 26

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 bis. rappelle que le budget annuel doit être flexible et réactif, garantissant ainsi la capacité de l'Union à réagir aux situations d'urgence et aux crises imprévues;

Or. en

Amendement 27

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

1 ter. se dit très préoccupé par les lourdes conséquences du changement climatique et de la crise de la biodiversité en Europe et dans le monde, ainsi que par l'urgence croissante de faire face à ces défis, d'autant plus que l'année 2023 a été l'année la plus chaude jamais enregistrée sur la planète; attend du budget 2025 qu'il stimule la transition juste, en particulier les mesures d'atténuation des incidences du changement climatique ainsi que l'endigement et l'inversion de la perte de biodiversité;

Or. en

Amendement 28

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 2

Proposition de résolution

Amendement

2. rappelle les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative; est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment compte dans un esprit constructif;

2. rappelle les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative; ***rappelle toutefois que le Parlement nouvellement élu se familiarisera avec les orientations établies par les députés sortants;*** est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment compte dans un esprit

constructif;

Or. en

Amendement 29
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. **rappelle** les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative; **est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment compte dans un esprit constructif;**

Amendement

2. **souligne** les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative;

Or. en

Amendement 30
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 2

Proposition de résolution

2. rappelle les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative; est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment

Amendement

2. rappelle les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle le Parlement et la Commission devront gérer la transition législative; est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment

compte dans un esprit constructif;

compte dans un esprit constructif *et dans le plein respect de l'accord interinstitutionnel (AII)*;

Or. en

Amendement 31

Katalin Cseh, Martin Hojsik, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. rappelle les circonstances difficiles de la procédure budgétaire 2025, qui se déroule à un moment marqué par de fortes tensions et incertitudes internationales, et au cours d'une année électorale durant laquelle plus de la moitié de la population mondiale sera appelée à voter dans le cadre d'élections, notamment les élections parlementaires européennes, à la suite desquelles aura lieu la transition législative gérée par le Parlement et la Commission; est pleinement conscient des contraintes de calendrier lourdes mais inévitables, et invite tous les acteurs à en tenir dûment compte dans un esprit constructif;

Or. en

Amendement 32

Jens Geier

Proposition de résolution

Paragraphe 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

2 bis. rappelle que le rôle de la présidence du Conseil est d'agir en tant qu'intermédiaire honnête et de rechercher des compromis entre les États membres et

entre les institutions; somme la présidence hongroise du Conseil, qui entrera en fonction au second semestre 2024, de s'abstenir de profiter de ce rôle pour bloquer le processus décisionnel de l'Union ou d'agir uniquement dans son propre intérêt, notamment en ce qui concerne l'accord sur le budget 2025;

Or. en

Amendement 33

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; ***prend dans le même temps acte de la position prise sur la révision du CFP telle qu'elle est exposée dans le document publié par le président du Conseil le 15 décembre 2023 et vivement soutenue par 26 chefs d'État et de gouvernement; rappelle que l'un des principaux objectifs de la révision a toujours été de permettre à l'Union de réagir aux crises et se dit par conséquent inquiet du fait qu'un accord fondé sur le projet de conclusions du Conseil puisse manquer de la flexibilité et des marges nécessaires et ne réponde pas à cet objectif; se dit en outre préoccupé par le fait que, au vu du projet de conclusions du Conseil, le montant total des crédits d'engagement et des crédits de paiement n'équivaudrait respectivement qu'à 1,02 % et à 1,01 % du revenu national brut (RNB); rappelle que les crédits de paiement au titre du CFP actuel devaient initialement représenter 1,10 % du RNB;*** note, par conséquent, qu'il doit démarrer la

procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025, ***notamment le remboursement de l'instrument de l'Union européenne pour la relance***, et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Or. en

Amendement 34

Eric Minardi, Joachim Kuhs, Valentino Grant

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP, ***et demande donc qu'une analyse approfondie des dépenses soit réalisée et que de possibles économies dans le budget de l'Union soient identifiées***;

Or. en

Amendement 35

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas

Amendement

3. regrette que le Conseil n'ait pas

réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP; ***invite, par conséquent, le Conseil à parvenir d'urgence à un accord sur la révision du CFP;***

Or. en

Amendement 36

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; ***note***, par conséquent, ***qu'il*** doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de ***certitude*** sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 ***et est*** parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. regrette ***profondément*** que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; ***regrette que la Hongrie ait bloqué le processus inutilement et souligne***, par conséquent, ***que le Parlement*** doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de ***fondements*** sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025, ***tout en étant*** parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Or. en

Amendement 37

Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. **regrette** que le Conseil **n'ait** pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. **constate** que le Conseil **n'a** pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire **en faisant preuve de plus de flexibilité et de responsabilité que les années précédentes**, en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Or. en

Amendement 38

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est **parfaitement** conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit démarrer la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est conscient des marges **malheureusement** très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Or. en

Amendement 39

Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 3

Proposition de résolution

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit **démarrer** la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Amendement

3. regrette que le Conseil n'ait pas réussi à parvenir à un accord sur la révision du cadre financier pluriannuel (CFP) avant la fin de 2023; note, par conséquent, qu'il doit **lancer** la procédure budgétaire en l'absence de certitude sur plusieurs éléments essentiels de la programmation financière pour 2025 et est parfaitement conscient des marges très serrées et, dans certains cas, négatives, sous les plafonds du CFP;

Or. en

Amendement 40

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. demande au Conseil et à la Commission d'appliquer intégralement le règlement (UE, Euratom) 2020/2092 relatif à un régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union; souligne que les fonds ne peuvent être versés si les États membres ne respectent pas toutes les exigences en la matière; demande à nouveau à la Commission de veiller d'urgence à ce que les fonds de l'Union suspendus parviennent aux citoyens, aux entreprises, aux autorités régionales et locales, aux organisations non gouvernementales et à toute autre partie prenante concernée par l'intermédiaire des administrations locales et des organisations de la société civile, même si l'administration en question ne coopère pas dans le cadre du mécanisme de

conditionnalité liée à l'état de droit;

Or. en

Amendement 41

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 3 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

3 bis. regrette le fait que la proposition de mise en place d'un cadre de négociation au sein du Conseil, actuellement à l'examen, réduirait significativement la flexibilité et la capacité du budget à répondre aux nouveaux besoins et aux situations imprévues; regrette en particulier le fait que ladite proposition réduirait également directement les dépenses consacrées aux programmes prioritaires, réduirait indirectement les dépenses consacrées aux programmes clés ou constituerait une menace importante pour leur financement, ce qui nuirait à la capacité de l'Union à atteindre ses objectifs clés et porterait préjudice aux bénéficiaires; souligne que la révision du CFP ne doit pas conduire à la réduction des programmes de l'Union;

Or. en

Amendement 42

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel

Proposition de résolution

Paragraphe 3 ter (nouveau)

3 ter. souligne que le défi du futur élargissement de l'Union ne peut être relevé sans accroître le budget de l'Union et sans ressources propres supplémentaires;

Or. en

Amendement 43

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. **souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de** l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une *certaine* marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

Amendement

4. **rappelle qu'en 2020, le Conseil de l'Union européenne a pris la décision de créer** l'instrument de l'Union européenne pour la relance **et d'emprunter sur les marchés financiers avec toutes les conséquences que cela pourrait entraîner; rappelle à la fois que le remboursement de la dette constitue une dépense non discrétionnaire et que l'accord politique conclu en 2020 prévoit de ne pas réduire les programmes; réaffirme sa position selon laquelle il est nécessaire de trouver une solution stable et prévisible pour le remboursement des coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance au-delà des plafonds; est d'avis que la solution proposée dans le projet de conclusions n'est pas à la hauteur des décisions prises en 2020 et pourrait envoyer des signaux défavorables au marché et/ou réduire les programmes phares qui donnent des résultats concrets sur les priorités de l'Union et qui, pour beaucoup, constituent la face concrète de l'Union européenne;** constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la

reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques; *déplore la transmission très tardive, au cours de la procédure budgétaire annuelle, d'informations fiables concernant les estimations des besoins relatifs à la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance, ce qui affecte le processus démocratique; invite la Commission à veiller à ce que l'autorité budgétaire soit pleinement informée de l'estimation des coûts liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance, à mettre à jour en permanence cette estimation au cours de la procédure budgétaire annuelle et à garantir une transparence totale à cet égard;*

Or. en

Amendement 44
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

Amendement

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle **tous** les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; **rappelle que, selon l'accord interinstitutionnel du 16 décembre 2020 (AII), le remboursement de l'instrument de l'Union européenne pour la relance ne devrait pas entraîner une réduction indue des dépenses liées aux programmes ou des instruments d'investissement dans le cadre du CFP; regrette que le mécanisme en cascade négocié au sein du Conseil aille à l'encontre de cette disposition de l'AII;** souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

Or. en

Amendement 45
Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; ***réaffirme sa position selon laquelle*** les coûts ***d'emprunt liés à*** l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance ***au-delà des plafonds*** du CFP afin de ***rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique***; ***souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques***;

Amendement

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; ***rappelle que*** les coûts ***de financement de*** l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance ***au sein*** du CFP afin de ***maintenir l'unité et la transparence budgétaires***;

Or. en

Amendement 46
Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt

Amendement

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt

dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques; **déplore, en reconnaissant le caractère spécifique de l'instrument de l'Union européenne pour la relance, la multiplication des fonds financés par des recettes affectées externes et souligne l'importance de disposer d'un budget global de l'Union adapté à ses propres besoins;**

Or. en

Amendement 47

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la

Amendement

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la

résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; ***réaffirme sa position selon laquelle*** les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance ***auraient dû*** être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; ***rappelle que les coûts du refinancement de l'instrument de l'Union européenne pour la relance pour la période 2024-2027 ont presque doublé par rapport aux prévisions et à la programmation initiales, et qu'il est nécessaire de trouver une solution structurelle pour son remboursement; insiste sur le fait que*** les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance ***devraient*** être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

Or. en

Amendement 48
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et

Amendement

4. souligne que l'Union est ***légalement*** tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc

volatiles; **réaffirme** sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux **indus** aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

intrinsèquement imprévisibles et volatiles; **rappelle** sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être **entièrement** intégrés dans un instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; **rappelle que les trois institutions ont convenu que les dépenses couvrant les coûts de financement de Next Generation EU visent à ne pas réduire les programmes et les fonds de l'Union.** souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

Or. en

Amendement 49

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un

Amendement

4. souligne que l'Union est tenue de rembourser les coûts d'emprunt de l'instrument de l'Union européenne pour la relance; constate que les coûts d'emprunt dépendent du rythme des décaissements au titre de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) ainsi que des fluctuations du marché des rendements obligataires et sont donc intrinsèquement imprévisibles et volatiles; réaffirme sa position selon laquelle les coûts d'emprunt liés à l'instrument de l'Union européenne pour la relance auraient dû être intégrés dans un

instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques;

instrument spécial de l'instrument de relance au-delà des plafonds du CFP afin de rétablir une certaine marge au sein de la rubrique 2b et de protéger la latitude budgétaire dans l'instrument de flexibilité et le dispositif de marge unique; souligne que la révision du CFP ne devrait pas aboutir à des dispositions concernant la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance qui causent des dommages collatéraux indus aux dépenses programmées ou aux disponibilités au titre des instruments spéciaux non thématiques; ***encourage vivement le Conseil à déplacer la ligne de l'instrument de l'Union européenne pour la relance au-delà du plafond du CFP dans le cadre de la révision de ce dernier;***

Or. en

Amendement 50

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour **un** budget qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus; met en exergue le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB) ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de l'effet combiné de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de

Amendement

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance ***plus lente que prévu initialement, à un rythme*** très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour **le budget de l'Union**, qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus; met en exergue le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB) ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de

l'augmentation des recettes provenant de certaines autres ressources propres;

l'effet combiné de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de l'augmentation des recettes provenant de certaines autres ressources propres;
rappelle sa position selon laquelle les rabais et autres mécanismes de correction devraient être définitivement supprimés et que, jusqu'à leur suppression définitive, les réductions brutes des contributions nationales fondées sur le RNB devraient être soumises à un déflateur fixe pouvant atteindre 2 % par an;

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

Or. en

Amendement 51

Jens Geier

Proposition de résolution

Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour un budget qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus; met en exergue le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB) ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de l'effet combiné de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de l'augmentation des recettes provenant de

Amendement

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour un budget qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus;
souligne, dans ce contexte, que les rabais nationaux sont ajustés pour tenir compte de l'inflation; met en exergue le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB) ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de l'effet combiné

certaines autres ressources propres;

de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de l'augmentation des recettes provenant de certaines autres ressources propres;

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

Or. en

Amendement 52 Andrzej Halicki

Proposition de résolution Paragraphe 5

Proposition de résolution

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour un budget qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus; met en exergue ***le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le revenu national brut (RNB) ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de l'effet combiné de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de l'augmentation des recettes provenant de certaines autres ressources propres;***

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

Amendement

5. rappelle que l'économie européenne devrait connaître une croissance très modeste (1,3 % en 2024 et 1,7 % en 2025)¹⁹, tandis que l'inflation devrait rester nettement supérieure aux 2 % utilisés comme déflateur automatique pour le CFP (3,5 % en 2024 et 2,4 % en 2025); est conscient que cela implique une perte continue de pouvoir d'achat pour un budget qui doit rester équilibré et qui est plafonné par des montants absolus; met en exergue ***l'incidence à long terme de l'inflation sur la durabilité économique, mais estime qu'il devrait être possible de revenir, sur le long terme, à une situation de discipline économique;***

¹⁹ Commission européenne, «Prévisions économiques de l'automne 2023: une reprise qui s'annonce modeste après une année difficile», 2023.

Amendement 53

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique;

Amendement

6. déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique; ***souligne que le fait de disposer de véritables nouvelles ressources propres apparaît également comme la réponse nécessaire en période de restrictions budgétaires afin de prévenir les effets dévastateurs sur la cohésion sociale en Europe liés au risque de retour des politiques d'austérité et de permettre les investissements;***

Amendement 54

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique;

Amendement

6. déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, ***notamment l'introduction d'une taxe sur les transactions financières à l'échelle de l'Union***, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique; ***presse en outre la Commission de poursuivre ses efforts pour déterminer des ressources propres nouvelles, et de préférence authentiques, et d'autres sources de recettes pour le budget de l'Union au-delà de l'AII;***

Or. en

Amendement 55
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions

Amendement

6. ***met en exergue le très faible taux d'appel de la ressource propre fondée sur le RNB ces dernières années (0,46 % dans le projet de budget 2024), en raison de***

modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique;

l'effet combiné de l'inflation, du faible niveau des crédits de paiement et de l'augmentation des recettes provenant de certaines ressources propres; déplore la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve l'introduction de nouvelles ressources propres; estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique;

Or. en

Amendement 56

Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 6

Proposition de résolution

6. ***déplore*** la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle ***sa position sur les propositions modifiées de la Commission par laquelle il approuve*** l'introduction de nouvelles ressources propres; ***estime que la mise en place de nouvelles véritables sources de recettes, conformément à la feuille de route de l'accord interinstitutionnel, permettrait de couvrir la charge budgétaire supplémentaire découlant des emprunts au titre de NextGenerationEU***

Amendement

6. ***constate*** la lenteur des progrès au sein du Conseil en ce qui concerne la réforme du système des ressources propres; rappelle ***qu'en période de difficultés économiques et d'inflation galopante, les citoyens ne devraient pas être soumis à une pression supplémentaire en raison de nouvelles taxes; demande que*** l'introduction de nouvelles ressources propres ***soit suspendue au moins jusqu'à ce que la situation économique se soit stabilisée;***

et de protéger ainsi le dispositif de marge unique et l'instrument de flexibilité, ce qui faciliterait alors la prise de décisions budgétaires sur les besoins imprévus ainsi que les nouvelles initiatives de prospective stratégique;

Or. en

Amendement 57

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 bis. souligne que le budget 2025 doit être mis en concordance avec les objectifs politiques de l'Union et ses engagements internationaux; souligne qu'il est indispensable de poursuivre les efforts déployés en vue d'atteindre les objectifs d'intégration du climat et de la biodiversité dans les dépenses à la charge du budget de l'Union inscrits dans l'accord interinstitutionnel, ce au service du but plus général qui est de rendre l'Union neutre pour le climat d'ici 2050 au plus tard; rappelle à la Commission qu'elle est tenue, en vertu de l'accord interinstitutionnel, de faire un point régulier des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs d'intégration des questions climatiques; invite la Commission à tenir dûment compte des conclusions du rapport spécial de la Cour des comptes européenne sur les dépenses climatiques dans le budget de la période 2014-2020 et de la nécessité de suivre avec précision les dépenses consacrées à l'action climatique et à la biodiversité de tous les programmes et mesures; se félicite du rapport d'impact des obligations vertes NextGenerationEU publié en décembre 2023 et attend de la

Commission qu'elle publie, en même temps que le projet de budget, une analyse similaire portant sur des dépenses analogues déjà budgétisées dans le cadre du CFP actuel et qu'elle élabore des méthodes d'analyse d'impact pour d'autres programmes relevant du CFP;

Or. en

Amendement 58
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 6 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 ter. juge préoccupante l'appréciation de la Commission selon laquelle l'objectif de porter à 10 % en 2026 et en 2027 les dépenses consacrées à la biodiversité ne sera probablement pas atteint et constate avec inquiétude l'absence de trajectoire claire pour la réalisation des objectifs convenus; souligne, dès lors, que des efforts supplémentaires doivent être fournis dans le cadre du budget 2025 pour permettre la réalisation des objectifs de dépenses en faveur de la biodiversité fixés pour 2026 et 2027; demande qu'un plan détaillé indiquant les mesures correctives envisagées soit présenté en même temps que le projet de budget; souligne qu'il est indispensable de garantir la cohérence entre le financement en faveur de l'action climatique et de la biodiversité et le respect du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» dans l'ensemble du budget, y compris en ce qui concerne l'utilisation durable et la protection des ressources hydriques et marines, l'économie circulaire, ainsi que la prévention et le contrôle de la pollution; invite, dès lors, la Commission à veiller à l'application du principe

consistant à «ne pas causer de préjudice important» dans l'ensemble du budget et dans tous les programmes, et à prendre immédiatement les mesures correctives qui s'imposent le cas échéant; rappelle, à cet égard, les dispositions pertinentes de la refonte du règlement financier;

Or. en

Amendement 59

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 6 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

6 quater. réaffirme que tous les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité des genres dans la réalisation de leurs objectifs; salue, à cet égard, les mesures prises par la Commission, conformément à l'accord interinstitutionnel, pour suivre les dépenses liées à l'égalité des genres, avec en particulier une analyse de l'impact ex post selon le genre et l'indication des volumes concernés; invite la Commission à appliquer cette méthode à tous les programmes relevant du CFP afin de présenter les résultats pour le budget 2025 assortis de la collecte systématique et l'analyse ex post, jusqu'en 2023, des données ventilées par genre, ainsi que d'un projet d'estimation, de rapport et d'évaluation portant sur ces données;

Or. en

Amendement 60

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques; ***rappelle notamment que la Commission estime que plus de 450 milliards d'euros d'investissements supplémentaires par an seront nécessaires pour la prochaine décennie afin de maintenir l'Union sur la bonne voie de la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et de parvenir à la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard; remarque qu'il est, dès lors, urgent d'accroître les investissements publics; rappelle que si certains États membres éprouvent des difficultés à mobiliser des investissements publics pour des raisons économiques, d'autres éprouvent les mêmes difficultés pour des raisons juridiques; est donc d'avis qu'il convient de réaliser des investissements communs à l'échelle de l'Union, ce qui permettrait d'alléger les pressions qui pèsent sur les budgets nationaux et de garantir la mise en œuvre des priorités stratégiques de l'Union; appelle de ses vœux une facilité pour la transition verte/FRR 2.0 fondée sur la dette mutualisée et les emprunts conjoints à la mesure des besoins d'investissement supplémentaires;***

Or. en

Amendement 61
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; ***rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;***

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible;

Or. en

Amendement 62
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; ***rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;***

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit ***gravement*** mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible;

Or. en

Amendement 63
Jens Geier

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques; ***rappelle la position de longue date du Parlement selon laquelle les nouvelles priorités doivent être financées par de nouvelles ressources;***

Or. en

Amendement 64
Eric Minardi, Joachim Kuhs, Valentino Grant

Proposition de résolution
Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. ***regrette*** que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives ***soit*** mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est ***nécessaire*** de mettre en place un instrument ***spécial*** permanent supplémentaire ***au-delà*** des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter ***et réagir rapidement*** aux crises et à leurs ***effets sociaux*** et économiques;

Amendement

7. ***remarque*** que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives ***est*** mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est ***envisageable*** de mettre en place un instrument ***spécifique*** permanent supplémentaire ***dans le cadre*** des plafonds ***actuels*** du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter aux crises et ***réagir rapidement*** à leurs ***conséquences sociales*** et économiques; ***demande que des économies soient réalisées dans le budget***

afin de financer le nouvel instrument;

Or. en

Amendement 65

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation ***dans la mesure du possible***; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation ***compte tenu des attentes accrues des citoyens de l'Union à l'égard de sa réaction au cours des dernières années***; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Or. en

Amendement 66

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place un instrument spécial permanent

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal ***de manière préjudiciable*** par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire de mettre en

supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

place un instrument spécial permanent supplémentaire au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques, *et financer les priorités et objectifs de l'Union*;

Or. en

Amendement 67

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 7

Proposition de résolution

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire *de mettre en place un instrument spécial permanent supplémentaire* au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Amendement

7. regrette que la capacité de réagir à des événements imprévus ou de lancer de nouvelles initiatives soit mise à mal par la pénurie budgétaire et entend remédier à cette situation dans la mesure du possible; rappelle qu'il est nécessaire *d'identifier des mesures* au-delà des plafonds du CFP afin que le budget de l'Union puisse mieux s'adapter et réagir rapidement aux crises et à leurs effets sociaux et économiques;

Or. en

Amendement 68

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

7 bis. regrette le manque de latitude fiscale pour le financement d'investissements essentiels et demande la mise en place d'un avantage fiscal

commun au niveau de l'Union visant à remédier aux lacunes majeures en matière d'investissement et à financer les transitions numérique et verte, tout en évitant la fragmentation du marché intérieur qui résulte généralement d'un accroissement excessif de la flexibilité en matière d'aides d'État;

Or. en

Amendement 69

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, ***réduise au minimum les incidences négatives sur*** les programmes phares et ***maximise les avantages concrets*** pour tous les citoyens;

Amendement

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, ***notamment le renforcement de la compétitivité à long terme de l'Union, la réduction des dépendances stratégiques, l'accélération du déploiement des énergies propres, le renforcement de ses capacités en matière de sécurité et de défense ainsi que la contribution aux transitions verte et numérique, tout en préservant*** les programmes phares et ***en maximisant les retombées positives de la croissance économique*** pour tous les citoyens;

Or. en

Amendement 70

Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, réduise au minimum les incidences négatives sur les programmes *phares* et maximise les avantages concrets pour *tous* les *citoyens*;

Amendement

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, réduise au minimum les incidences négatives sur les programmes *de l'Union* et maximise les avantages concrets pour *toutes* les *personnes vivant dans l'Union*;

Or. en

Amendement 71

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 8

Proposition de résolution

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, réduise au minimum les incidences négatives sur les programmes phares et maximise les avantages concrets pour *tous* les *citoyens*;

Amendement

8. est déterminé, malgré ces nombreuses contraintes, à maintenir une position cohérente et unifiée qui traduise ses priorités stratégiques et ses intérêts institutionnels établis, réduise au minimum les incidences négatives sur les programmes phares et maximise les avantages concrets pour les *personnes*;

Or. en

Amendement 72

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

8 bis. souligne que le budget et les fonds de l'Union doivent bénéficier aux citoyens

Amendement

et aux PME de l'Union; met l'accent sur la nécessité de simplifier les procédures administratives et d'alléger les formalités administratives; demande la création d'un portail unique et complet de l'Union sur lequel seront présentés tous les fonds de l'Union en gestion directe, indirecte et partagée, afin d'améliorer la transparence et l'exécution du budget;

Or. en

Amendement 73

Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 8 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

8 bis. souligne que les nouvelles priorités stratégiques ou tâches doivent s'accompagner d'une utilisation efficace des ressources; se demande si les priorités stratégiques ou les tâches des agences décentralisées ne pourraient pas être mieux réalisées par les directions générales existantes de la Commission ou par les États membres afin d'éviter que des missions ou des dépenses ne soient réalisées deux fois ainsi que pour améliorer la transparence;

Or. en

Amendement 74

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Sous-titre 2

Proposition de résolution

Amendement

Un budget équitable, juste et inclusif qui offre de meilleures perspectives à tous les

Un budget équitable, juste et inclusif qui offre de meilleures perspectives à tous les

citoyens de l'Union

citoyens de l'Union *et garantit la
compétitivité économique*

Or. en

Amendement 75
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution

*Un budget équitable, juste et inclusif qui
offre de meilleures perspectives à tous les
citoyens de l'Union*

Amendement

Une économie au service des personnes

Or. en

Amendement 76
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Sous-titre 2

Proposition de résolution

Un budget équitable, juste et inclusif qui
offre de meilleures perspectives *à tous les
citoyens de l'Union*

Amendement

Un budget équitable, juste et inclusif qui
offre de meilleures perspectives *aux
personnes*

Or. en

Amendement 77
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. observe que des conditions de vie

Amendement

supprimé

abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Or. en

Amendement 78

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, **facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité**, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Amendement

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union **et rappelle le rôle que jouent, à cet égard, des services publics accessibles et de haute qualité**; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés; **rappelle qu'il est nécessaire de renforcer la capacité d'investissement du budget de l'Union en vue de la réalisation des transitions verte et numérique et en particulier dans les domaines ayant une incidence positive sur la diminution des coûts de la vie pour les ménages, notamment l'amélioration de l'efficacité**

Or. en

Amendement 79

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Amendement

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union ***et leurs régions;*** ***fait remarquer que l'augmentation significative du coût de la vie a eu un impact plus important que prévu, entraînant une crise profonde du coût de la vie pour des millions de personnes, principalement en raison de l'inflation et de la crise de l'énergie;*** estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer ***l'équité,*** l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Or. en

Amendement 80

Monika Hohlmeier

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; ***estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action***; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Amendement

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Or. en

Amendement 81

Katalin Cseh, Martin Hojsik, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 9

Proposition de résolution

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union, ***facteur essentiel à leur acceptabilité et à leur légitimité***, devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Amendement

9. observe que des conditions de vie abordables et la cohésion de la société demeurent des défis persistants dans les États membres de l'Union; estime, par conséquent, que la dimension sociale des dépenses de l'Union devrait devenir un critère transversal de premier plan pour tous les domaines d'action; souhaite renforcer l'inclusivité et l'accessibilité des financements chaque fois que cela est approprié et conformément aux critères d'admissibilité concernés;

Or. en

Amendement 82

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le budget de l'Union est avant tout un budget d'investissement comportant un effet de levier, capable d'étayer l'élaboration des décisions, de compléter les politiques nationales et, partant, de répondre aux besoins de **tous** les **citoyens de** l'Union; espère que les efforts en cours visant à déployer et à dépenser les fonds reçus au titre de la FRR et des fonds de cohésion profiteront à l'Union; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés efficacement et sans plus tarder;

Amendement

10. souligne que le budget de l'Union est avant tout un budget d'investissement comportant un effet de levier, capable d'étayer l'élaboration des décisions **et de redynamiser les objectifs de l'Union**, de compléter les politiques nationales et, partant, de répondre aux besoins de **toutes** les **personnes vivant dans** l'Union; espère que les efforts en cours visant à déployer et à dépenser les fonds reçus au titre de la FRR et des fonds de cohésion profiteront à l'Union; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés efficacement et sans plus tarder; **rappelle, dans le même temps, que les États membres sont tenus de se conformer pleinement aux principes horizontaux, aux conditions favorisantes et à toutes les conditions préalables pertinentes prévus par la législation de l'Union et invite la Commission à garantir une application rigoureuse de la législation de l'Union, sans faire de concessions;**

Or. en

Amendement 83

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le budget de l'Union est avant tout un budget d'investissement

Amendement

10. souligne que le budget de l'Union est avant tout un budget d'investissement

comportant un effet de levier, capable d'étayer l'élaboration des décisions, de compléter les politiques nationales et, partant, de répondre aux besoins de tous les citoyens de l'Union; ***espère que les efforts en cours visant à déployer et à dépenser les fonds reçus au titre de la FRR et des fonds de cohésion profiteront à l'Union***; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés efficacement et sans plus tarder;

comportant un effet de levier, capable d'étayer l'élaboration des décisions, de compléter les politiques nationales et, partant, de répondre aux besoins de tous les citoyens de l'Union; ***rappelle l'importance que revêtent la facilité pour la reprise et la résilience (FRR) et les fonds de cohésion pour accroître la résilience de l'Union et atténuer les incidences socio-économiques des crises passées et actuelles***; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés efficacement et sans plus tarder; ***demande à la Commission de présenter une proposition qui permette d'utiliser pleinement les prêts non demandés dans le cadre de la FRR afin de soutenir en particulier les petites et moyennes entreprises***;

Or. en

Amendement 84

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 10

Proposition de résolution

10. souligne que le budget de l'Union est ***avant tout*** un budget d'investissement comportant un effet de levier, ***capable d'étayer l'élaboration des décisions, de compléter*** les politiques nationales et, ***partant, de répondre*** aux besoins ***de tous les citoyens de l'Union***; espère que les efforts en cours visant à déployer et à dépenser les fonds reçus au titre de la FRR et des fonds de cohésion profiteront à l'Union; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés

Amendement

10. souligne que le budget de l'Union est ***le bras financier de l'Union qui lui permet de mettre en œuvre ses politiques et qu'il est principalement*** un budget d'investissement comportant un effet de levier, ***complétant*** les politiques nationales et ***répondant*** aux besoins ***des personnes***; espère que les efforts en cours visant à déployer et à dépenser les fonds reçus au titre de la FRR et des fonds de cohésion profiteront à l'Union; estime qu'il convient de ne ménager aucun effort pour veiller à ce que les fonds des deux principales sources de financement de l'Union soient dépensés efficacement et sans plus tarder

efficacement et sans plus tarder;

tout en prenant toutes les mesures nécessaires pour prévenir le risque ou le risque potentiel de crise des paiements;

Or. en

Amendement 85

Francisco Guerreiro, Nicolae Ștefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les **citoyens** et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les **personnes** et pour l'économie au sein du marché unique **sans que personne ne soit laissé pour compte et en réalisant les objectifs du pacte vert**, en soutenant la création d'emplois de qualité, **notamment en investissant dans les domaines de l'économie verte et durable, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, ainsi que de la modernisation verte de l'industrie et de la production européennes**, et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME), **les jeunes entreprises** et les jeunes, en améliorant les infrastructures, **en particulier en vue de promouvoir la transition verte**, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et

à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Or. en

Amendement 86

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité ***et en luttant contre le chômage***, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) ***et les jeunes***, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement ***visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;***

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant ***la croissance***, la création d'emplois de qualité ***dans les secteurs de pointe, en assurant la pérennité du marché du travail par le développement des compétences***, en renforçant la compétitivité européenne, ***en améliorant la préparation de l'Union à la défense et en faisant de l'Union un acteur de la sécurité plus solide et plus capable***, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) ***qui constituent la colonne vertébrale de l'économie européenne***, en améliorant les infrastructures ***énergétiques***, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ***y compris dans les jeunes***, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, ***notamment les villages intelligents***, l'agriculture et ***l'investissement continu*** dans la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement ***en tirant parti des fonds existants et en garantissant l'accessibilité aux financements le cas échéant et conformément aux critères d'éligibilité pertinents;***

Amendement 87**Katalin Cseh, Martin Hojsik, Fabienne Keller, Moritz Körner****Proposition de résolution****Paragraphe 11***Proposition de résolution*

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, *en* renforçant la compétitivité européenne, *en épaulant* les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, *en améliorant* les infrastructures, *en investissant* dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi *qu'en soutenant* les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, *ainsi qu'en* renforçant la compétitivité européenne; *estime que l'autonomie technologique et la croissance durable sont des éléments essentiels pour atteindre les objectifs à long terme de l'Union en matière d'énergie et de climat; demande à nouveau le maintien d'un financement visible et spécifique pour soutenir* les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, *améliorer* les infrastructures, *investir* dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi *que soutenir* les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner *les femmes*, les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Amendement 88

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les **citoyens** et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité **européenne**, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour **toutes les personnes vivant dans l'Union** et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant **la durabilité et** la compétitivité **européennes**, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, **en revalorisant les services de santé publique et les services sociaux**, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Or. en

Amendement 89

Valentino Grant, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME), ***tout d'abord en évitant de leur imposer une charge fiscale supplémentaire***, et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Or. en

Amendement 90 **Vlad Gheorghe**

Proposition de résolution **Paragraphe 11**

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité

européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) et les jeunes, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, l'agriculture et la recherche et l'innovation dans l'ensemble de l'Union; souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, **les enseignants, les travailleurs des transports**, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

Or. en

Amendement 91

Eva Maria Poptcheva, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 11

Proposition de résolution

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME) **et les jeunes**, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales, **l'agriculture et la recherche et l'innovation** dans l'ensemble de l'Union; **souligne qu'il convient de maximiser les possibilités de financement**

Amendement

11. est fermement déterminé à utiliser le budget de l'Union pour faire une différence tangible et visible pour les citoyens et pour l'économie au sein du marché unique en soutenant la création d'emplois de qualité et en luttant contre le chômage, en renforçant la compétitivité européenne, **en stimulant la recherche et l'innovation**, en épaulant les petites et moyennes entreprises (PME), **en améliorant les conditions de travail, en renforçant les compétences et en promouvant la reconversion professionnelles des travailleurs afin qu'ils soient prêts pour les transitions verte et numérique**, en améliorant les infrastructures, en investissant dans la

visant à accompagner les personnes âgées, épauler les jeunes agriculteurs, améliorer les conditions de travail, l'accès à la santé, à l'éducation ainsi qu'au perfectionnement et à la reconversion professionnels, y compris au moyen de programmes de renforcement des talents;

cohésion sociale et territoriale et l'inclusion, *en permettant la transition verte tout en soutenant une agriculture de qualité, en garantissant l'accès à des services de santé de qualité et à l'éducation*, ainsi qu'en soutenant les communautés vulnérables, isolées et rurales dans l'ensemble de l'Union;

Or. en

Amendement 92
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. insiste sur l'incidence significative de la recherche et de l'innovation sur la compétitivité, la croissance à long terme et l'emploi dans l'Union européenne; rappelle le projet de longue date visant à faire en sorte que l'intensité de l'investissement de l'Union dans la recherche et le développement se rapproche de 3 % du PIB; reconnaît qu'il existe un écart entre l'objectif et le financement réel fourni; souligne que la primauté technologique européenne est essentielle pour mettre en œuvre le pacte vert et l'union de la santé car elle crée des emplois hautement qualifiés dans l'Union tout au long de la chaîne de valeur, garantit la normalisation européenne des technologies futures et renforce l'excellence de la recherche et de l'innovation au sein de l'Union; demande qu'un financement supplémentaire important soit consacré aux programmes axés sur ces activités, en particulier Horizon Europe; est profondément préoccupé par le fait que les fonds disponibles ne couvrent qu'une petite partie de toutes les excellentes demandes, ce qui se traduit par une sollicitation trop

forte des programmes et par le départ des chercheurs qui quittent l'Union pour des régions concurrentes;

Or. en

Amendement 93
Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. souligne qu'il faut fournir des solutions durables à long terme afin de relever avec succès les enjeux démographiques et de limiter la fuite des cerveaux dans les régions les moins développées de l'Union; met l'accent sur le fait qu'il convient d'affecter des moyens financiers à la revitalisation des régions souffrant d'un déclin démographique par des investissements dans des politiques sociales et démographiques en soutien aux familles et d'apporter à la population européenne vieillissante une aide suffisante en matière d'accès aux soins de santé, à la mobilité et aux services publics;

Or. en

Amendement 94
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 11 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

11 bis. regrette que le niveau actuel de financement d'Horizon Europe soit insuffisant pour développer les idées et les technologies nécessaires aux transitions

verte et numérique ou pour atteindre les objectifs de croissance durable et d'autonomie stratégique ouverte; demande donc une hausse du financement d'Horizon Europe dans le budget 2025;

Or. en

Amendement 95

Francisco Guerreiro, Nicolae Ștefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution **Paragraphe 12**

Proposition de résolution

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie **aux fins d'une participation accessible et inclusive;**

Amendement

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés ***dans l'ensemble de l'Union et des pays associés;*** maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent ***être considérablement augmentées afin de*** tenir compte de l'augmentation du coût de la vie ***et de garantir l'accessibilité, l'égalité des chances et la participation inclusive, en augmentant la bourse minimale par participant à un niveau adéquat; souligne, à cet égard, l'incidence de l'inflation et de l'augmentation du coût de la vie sur la capacité des personnes et des organisations disposant de moyens financiers limités à participer au programme ainsi que la nécessité de veiller à ce qu'Erasmus+ ne devienne pas un programme sélectif de facto, ouvert***

uniquement aux personnes qui ont les moyens d'y participer;

Or. en

Amendement 96

Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

Amendement

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive; ***demande que soit facilitée la mobilité intra-européenne des étudiants en instaurant la gratuité des billets d'avion et de train pour leur retour annuel, à l'occasion des vacances, dans leur pays d'origine, ainsi qu'une assurance maladie gratuite couvrant entièrement les frais médicaux des étudiants suivant des études à l'étranger;***

Or. en

Amendement 97

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

Amendement

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive; ***invite donc les États membres à réviser les montants individuels de ces bourses;***

Or. en

Amendement 98
Jens Geier

Proposition de résolution
Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir ***l'apprentissage et*** l'esprit d'entreprise, d'améliorer ***les compétences*** et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de

Amendement

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir ***la mobilité à des fins d'éducation et de formation et plus particulièrement*** l'esprit d'entreprise, d'améliorer ***l'éducation formelle, informelle et non formelle*** et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les

vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

deux programmes offrent davantage de possibilités aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

Or. en

Amendement 99

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 12

Proposition de résolution

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes ***offrent davantage de possibilités*** aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

Amendement

12. insiste sur le fait que le maximum de financements possibles devrait être mobilisé par l'intermédiaire d'Erasmus+ et du corps européen de solidarité afin de promouvoir l'apprentissage et l'esprit d'entreprise, d'améliorer les compétences et l'employabilité des jeunes, ainsi que de favoriser l'inclusion sociale; réaffirme la nécessité de veiller à ce que les deux programmes ***garantissent l'égalité des chances, en accordant une attention particulière*** aux personnes issues de milieux défavorisés; maintient son point de vue selon lequel les bourses de mobilité dans le cadre d'Erasmus+ doivent tenir compte de l'augmentation du coût de la vie aux fins d'une participation accessible et inclusive;

Or. en

Amendement 100

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; ***met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;***

Amendement

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement;

Or. en

Amendement 101
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels;

Amendement

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels;

réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;

réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres; ***rappelle la nécessité de consacrer des ressources à la sécurité et à la sûreté des transporteurs, notamment par le financement d'aires de stationnement sûres et sécurisées pour les camions et le financement d'une infrastructure de sécurité numérique pour les transporteurs;***

Or. en

Amendement 102

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter

Amendement

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter

contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;

contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres; *invite en outre la Commission à élaborer une méthode de suivi fiable des dépenses sociales dans le budget de l'Union fondée sur les principes du socle européen des droits sociaux;*

Or. en

Amendement 103
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et

Amendement

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et

de meilleures conditions de travail;
demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;

de meilleures conditions de travail;

Or. en

Amendement 104
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. *souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;*

Amendement

13. réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; *rappelle en outre qu'il est nécessaire de mettre pleinement en œuvre la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030 afin d'améliorer leurs conditions de vie dans l'Union;* met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; *insiste sur la nécessité de renforcer les règles existantes aux fins de leur protection et de disposer de ressources supplémentaires afin de contrôler leurs conditions de travail;* demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres; *souligne, à cet égard, les avantages apportés par la mise au point d'outils informatiques au niveau de l'Union qui permettent d'améliorer la mise en œuvre des exigences administratives ainsi que la normalisation*

des certificats;

Or. en

Amendement 105

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande, *par conséquent, que les programmes établissent l'équité dans ce secteur difficile*; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;

Amendement

13. souligne l'importance de la mise en œuvre du socle européen des droits sociaux; insiste sur le rôle crucial que joue le budget de l'Union de par sa contribution aux initiatives qui appuient le dialogue social, renforcent les actions sociales locales et régionales et permettent à tous d'accéder à des services essentiels; réaffirme la nécessité d'une stratégie européenne pour les personnes âgées, assortie de mesures spécifiques pour lutter contre la marginalisation, la solitude et l'isolement; met en avant la situation des transporteurs européens, qui sont confrontés à des difficultés différentes dans chaque État membre, lesquelles vont de l'augmentation des coûts aux pénuries de capacités, et qui ont besoin de flexibilité et de meilleures conditions de travail; demande que des ressources suffisantes soient affectées au suivi des conditions de travail dans les États membres;

Or. en

Amendement 106

Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux citoyens de l'Union, et en particulier aux travailleurs mobiles, de bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle (IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée;

supprimé

Or. en

Amendement 107

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

Amendement

14. engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux citoyens de l'Union, et en

14. engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux citoyens de l'Union, et en

particulier aux travailleurs mobiles, de bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle (IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée;

particulier aux travailleurs mobiles, de bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle (IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée; ***accueille favorablement le potentiel offert par ces changements pour une main-d'œuvre vigoureuse et capable de s'adapter; préconise des réformes profondes au niveau de l'Union afin de renforcer les stratégies nationales pour l'emploi, notamment en encourageant la reconversion professionnelle et la mobilité des travailleurs et en garantissant une transition en douceur vers des secteurs professionnels nouveaux et émergents;***

Or. en

Amendement 108
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. ***engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux citoyens de l'Union, et en particulier aux travailleurs mobiles, de***

Amendement

14. constate que la technologie et l'intelligence artificielle (IA) modifient rapidement le milieu du travail; ***met l'accent sur le potentiel économique des innovations ainsi que sur leur contribution à la transition verte; demande qu'un financement suffisant soit***

bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle (IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée;

consacré à des programmes de formation spécifiques dans le cadre des académies «zéro net»; souligne la nécessité d'améliorer les compétences numériques de base des citoyens pour répondre aux besoins des entreprises et donner aux citoyens les moyens de lutter contre la désinformation; réclame des mesures de soutien complémentaires et temporaires aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière coordonnée;

Or. en

Amendement 109

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 14

Proposition de résolution

14. engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux *citoyens de* l'Union, et en particulier aux travailleurs mobiles, de bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle

Amendement

14. engage la Commission et les États membres à consacrer des ressources suffisantes à l'application des règlements de l'Union relatifs aux systèmes de protection sociale de l'Union afin de permettre aux *personnes vivant dans* l'Union, et en particulier aux travailleurs mobiles, de bénéficier d'un transfert plus aisé des prestations sociales; demande que des fonds de l'Union soient utilisés pour développer le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale et soutenir la poursuite de la numérisation des systèmes de sécurité sociale en vue d'une mobilité équitable de la main-d'œuvre; constate que la technologie et l'intelligence artificielle

(IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée;

(IA) modifient rapidement le milieu du travail et que certains emplois deviennent déjà obsolètes; réclame un soutien complémentaire aux stratégies nationales pour l'emploi à l'appui de la reconversion professionnelle et de la mobilité au niveau de l'Union, de manière harmonisée et coordonnée;

Or. en

Amendement 110

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. invite la Commission à mettre rapidement en œuvre les solutions qualifiées d'essentielles au cours de l'Année européenne *de la jeunesse, y compris le test jeunesse et l'interdiction* des stages non rémunérés;

Amendement

15. invite la Commission à mettre rapidement en œuvre les solutions qualifiées d'essentielles au cours de l'Année européenne *des compétences, soulignant ainsi la nécessité d'une meilleure coopération avec les entreprises et condamne la pratique* des stages non rémunérés; *rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que, pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, développer les compétences numériques, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs;*

Or. en

Amendement 111

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 15

Proposition de résolution

15. invite la Commission à mettre rapidement en œuvre les solutions qualifiées d'essentielles au cours de l'Année européenne de la jeunesse, y compris le test jeunesse et l'interdiction des stages non rémunérés;

Amendement

15. invite la Commission à mettre rapidement en œuvre les solutions qualifiées d'essentielles au cours de l'Année européenne de la jeunesse, y compris le test jeunesse ***de l'Union européenne*** et l'interdiction des stages non rémunérés;

Or. en

Amendement 112

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 15 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

15 bis. estime que les technologies d'intelligence artificielle (IA) de confiance centrées sur l'homme offrent la possibilité de promouvoir la croissance économique et la compétitivité de l'Europe et d'améliorer la vie des citoyens dans un certain nombre de domaines tels que la santé, l'agriculture, l'énergie, les transports et la sécurité; demande qu'il soit tenu compte de cela dans les programmes et politiques de l'Union par l'allocation de ressources financières suffisantes;

Or. en

Amendement 113

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de protection civile de l'Union et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Amendement

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de protection civile de l'Union, ***étant donné que l'Europe est confrontée à un nombre croissant de catastrophes naturelles graves et destructrices en raison du changement climatique, et que ce mécanisme offre à l'Union une visibilité bien nécessaire; invite la Commission à présenter un modèle de mobilisation plus rapide et plus opportune du Fonds afin que les régions touchées puissent bénéficier rapidement de l'aide correspondante*** et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Or. en

Amendement 114
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de protection civile de l'Union et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Amendement

16. ***se dit profondément préoccupé par le nombre croissant de phénomènes météorologiques extrêmes et de catastrophes naturelles qui ont lieu en Europe, qui sont liés à l'accentuation considérable du changement climatique et à ses conséquences négatives sur les personnes, les communautés, les entreprises et l'environnement;*** insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de protection civile de l'Union et demande une meilleure

consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence, *ainsi que la mise à disposition des ressources disponibles par l'intermédiaire de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence (RSAU)*;

Or. en

Amendement 115

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement *suffisant* du mécanisme de protection civile de l'Union et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Amendement

16. *s'inquiète du nombre croissant d'incendies, d'inondations et d'autres catastrophes naturelles désastreux qui ont lieu dans toute l'Europe*; insiste sur la nécessité de garantir un financement *suffisamment accru* du mécanisme de protection civile de l'Union et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Or. en

Amendement 116

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 16

Proposition de résolution

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de

Amendement

16. insiste sur la nécessité de garantir un financement suffisant du mécanisme de

protection civile de l'Union et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

protection civile de l'Union, *étant donné que ses besoins ne cessent d'augmenter et continueront de le faire dans le cadre du changement climatique*, et demande une meilleure consolidation des capacités de réaction d'urgence de l'Union en renforçant les équipes communes d'intervention médicale et d'intervention d'urgence;

Or. en

Amendement 117
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. demande, compte tenu de l'intensification des catastrophes naturelles et des conditions climatiques extrêmes et, de ce fait, des besoins accrus en matière de reconstruction, une augmentation du budget annuel maximum du Fonds de solidarité de l'Union européenne afin de mettre en adéquation les moyens du Fonds avec l'intensification des catastrophes naturelles au sein de l'Union et d'apporter un soutien concret aux États membres touchés par ces catastrophes;

Or. en

Amendement 118
Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution
Paragraphe 16 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 bis. se félicite du retour de la séparation de la réserve de solidarité et d'aide d'urgence en deux mécanismes prenant séparément en charge les catastrophes naturelles qui ont lieu au sein de l'Union et celles intervenant dans les pays tiers dans le but d'éviter de financer des priorités concurrentes;

Or. en

Amendement 119
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 16 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 ter. demande que les aides reçues au titre du Fonds par les États membres soient dissociées de celles reçues par des pays tiers afin d'éviter la question morale de la nécessité de donner la priorité aux uns ou aux autres en raison des ressources limitées du Fonds;

Or. en

Amendement 120
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 16 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

16 quater. invite la Commission à réduire le délai consacré au traitement des demandes de mobilisation de ce Fonds afin de permettre aux autorités compétentes de répondre au plus vite aux

besoins de reconstruction et de réduire ainsi la poursuite de l'extension des dégâts;

Or. en

Amendement 121

Francisco Guerreiro, Nicolae Ștefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution **Paragraphe 17**

Proposition de résolution

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème et de réduire les inégalités entre les États membres; est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

Amendement

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; **souligne la nécessité de prévenir les pénuries de médicaments auxquelles certains États membres ont été confrontés au cours des dernières années; insiste sur le besoin d'investir dans la recherche et le développement afin de lutter contre la résistance aux antimicrobiens, en particulier la nouvelle classe d'antimicrobiens;** insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème et de réduire les inégalités entre les États membres; **met l'accent sur le fait qu'il est nécessaire de prendre des mesures plus concrètes pour atteindre les objectifs du plan européen de lutte contre le cancer;** est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela

renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité; ***insiste sur la nécessité d'améliorer l'accès aux thérapies dans certains États membres où cet accès n'est pas possible ou très difficile en raison des coûts élevés et sur la nécessité de lutter contre la stigmatisation liée aux problèmes de santé mentale et les conséquences graves pour les personnes qui souffrent en raison de conditions de travail abusives, telles que le burn-out;***

Or. en

Amendement 122

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les ***coûts inabordables des*** médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres ***et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème*** et de réduire les inégalités entre les États membres; est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied

Amendement

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé, ***un domaine clé de l'autonomie stratégique de l'Union, en particulier à la lumière des problèmes rencontrés lors de la pandémie de COVID-19;*** sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les ***pénuries de*** médicaments, ***ainsi que leur accessibilité,*** constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres; demande ***l'introduction de normes minimales de qualité des soins de santé afin de garantir l'égalité d'accès à un traitement médical adapté pour tous les citoyens européens,*** et de réduire les inégalités entre les États membres; est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies

d'égalité;

cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité; **reconnait que les inégalités en matière de santé doivent être réduites afin de fournir à toutes les femmes un accès équitable à la santé, y compris l'accès à la santé en matière de sexualité et de procréation, et rappelle qu'il est essentiel que la santé des femmes demeure une priorité politique et de recherche;**

Or. en

Amendement 123
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'il importe **de consolider** l'union européenne de la santé; **sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabornables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème et de réduire les inégalités entre les États membres;** est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens

Amendement

17. souligne qu'il importe **d'allouer un financement approprié aux activités prévues dans le règlement établissant le programme «L'UE pour la santé», y compris** l'union européenne de la santé, **l'espace européen des données de santé et le plan de lutte contre le cancer, compte tenu notamment de l'augmentation du nombre de patients après la pandémie;** demande **qu'un budget ambitieux soit consacré au cluster «Santé» dans le programme-cadre Horizon Europe afin de permettre à l'Union de réagir efficacement aux futures crises sanitaires, de contribuer à la consolidation des systèmes de santé et d'améliorer la santé physique et mentale des personnes en faisant en sorte que les soins de santé soient plus abordables et plus accessibles;** est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il

d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité; ***souligne l'importance de lutter contre les maladies infantiles en accordant une attention particulière aux maladies rares; appelle de ses vœux, à cet égard, une meilleure coordination au niveau de l'Union ainsi qu'une passation conjointe de marchés en vue de l'acquisition de médicaments aux fins de la réduction des coûts;***

Or. en

Amendement 124

Fabienne Keller, Olivier Chastel

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème ***et*** de réduire les inégalités entre les États membres; ***est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en***

Amendement

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé, ***un domaine essentiel de l'autonomie stratégique de l'Union, en particulier au vu des problèmes rencontrés au cours de la pandémie de COVID-19;*** sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème, de réduire les inégalités entre les États membres ***et de permettre*** à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

Or. en

Amendement 125

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 17

Proposition de résolution

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème et de réduire les inégalités entre les États membres; est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

Amendement

17. souligne qu'il importe de consolider l'union européenne de la santé; sait que le prix des médicaments et des technologies de la santé a une incidence majeure sur la capacité des patients à y accéder; insiste sur le fait que les coûts inabordables des médicaments **et la pénurie de médicaments** constituent un véritable obstacle aux traitements dans certains États membres et demande la mise en œuvre de mesures spécifiques, y compris dans le cadre du programme «L'UE pour la santé», afin de remédier à ce problème, de réduire les inégalités entre les États membres est conscient que les maladies cardiovasculaires restent la principale cause de décès dans l'Union; estime qu'il est essentiel de lutter contre les maladies cardiovasculaires en investissant dans des actions axées sur la médecine personnalisée et la santé en ligne, car cela renforcera les normes de prévention et de traitement et permettra à tous les citoyens d'accéder aux soins de santé sur un pied d'égalité;

Or. en

Amendement 126
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 127
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au

Amendement

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au

problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences, *en gardant à l'esprit la situation de certaines régions de l'Union*; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 128
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et

Amendement

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et

épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants, ***pour financer du matériel didactique et des infrastructures en suffisance*** et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 129

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de

Amendement

18. rappelle qu'il est nécessaire de s'attaquer au déficit de compétences, au problème de fuite des cerveaux et à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle, ***et en particulier pour la promotion des compétences vertes et numériques***; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires pour moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et épauler les jeunes entrepreneurs; demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée; rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une

décrochage scolaire;

éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 130

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 18

Proposition de résolution

18. **rappelle** qu'il est nécessaire de **s'attaquer au déficit de compétences, au problème** de fuite des cerveaux et **à la corrélation entre les besoins du marché et les compétences; estime que pour que la main-d'œuvre de l'Union reste compétitive à l'avenir, il est nécessaire de définir des domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle;** souligne que **des investissements supplémentaires sont nécessaires pour** moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, créer des programmes de valorisation des talents et **épauler** les jeunes entrepreneurs; **demande que la mise en œuvre de l'Année européenne des compétences et de l'espace européen de l'éducation soit accélérée;** rappelle qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Amendement

18. **souligne** qu'il est nécessaire de **renforcer la mobilité de la main-d'œuvre et les compétences, en s'attaquant à la fois au problème de la** fuite des cerveaux et **à l'adéquation des besoins du marché et des compétences; souligne que, à l'avenir, pour favoriser la compétitivité, il sera essentiel de** moderniser les systèmes éducatifs de l'Union, **de** créer des programmes de valorisation des talents et **d'épauler** les jeunes entrepreneurs, **en réduisant les obstacles bureaucratiques et en les soutenant sans leur imposer les contraintes d'une réglementation excessive;** rappelle **qu'il est nécessaire de définir les domaines prioritaires pour la formation et la reconversion professionnelle et** qu'il importe de mettre en place un plan européen pour l'éducation doté de ressources financières pour soutenir une éducation et une formation de qualité pour les enseignants et pour réduire les taux de décrochage scolaire;

Or. en

Amendement 131

Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement ***dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs***; ***appelle de ses vœux le renforcement des*** lignes budgétaires permettant de ***lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'eurocepticisme***; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» ***du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»***; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Amendement

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement ***qui protègent et promeuvent les valeurs de l'Union inscrites à l'article 2 du traité UE***; ***demande d'accorder un financement suffisant aux*** lignes budgétaires permettant de ***promouvoir la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux, de prévenir le recul de la démocratie et la polarisation excessive de nos sociétés, de favoriser la bonne gouvernance et la confiance dans les institutions publiques, de réunir les conditions nécessaires à l'existence d'un espace civil dynamique, et de promouvoir la démocratie participative***; ***demande de garantir l'octroi par l'Union d'un financement suffisant au programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs» (CERV) et, en particulier, à son volet «Valeurs de l'Union», lequel accorde un financement direct aux organisations de la société civile spécialisées dans le domaine au niveau local, national et de l'Union***; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes; ***invite la Commission à rendre les procédures d'appel d'offres du programme CERV transparentes et conviviales, à éviter les excès de formalités administratives pour les organisations de la société civile, ainsi qu'à garantir une certaine flexibilité dans le processus de réattribution aux organisations locales et de terrain par les opérateurs dans les États membres, afin***

de s'assurer que le financement bénéficie aux personnes qui travaillent au plus près des citoyens et qu'il peut être réorienté vers d'autres actions lorsque l'évolution des circonstances le justifie;

Or. en

Amendement 132

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'euro-scepticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Amendement

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs, ***en particulier dans le contexte de la montée des politiques de haine et de l'extrémisme de droite en Europe, qui risquent de compromettre la démocratie européenne; rappelle que le budget de l'Union joue un rôle important dans la promotion des valeurs et de la culture européenne, des droits des citoyens et de la construction de sociétés résilientes, ainsi que dans la promotion des principes fondamentaux de la démocratie, de l'état de droit, de la solidarité, de l'inclusivité, de la justice, de la non-discrimination et de l'égalité, y compris l'égalité de genre;*** appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'euro-scepticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la

lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs, **aux droits connexes** et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 133

Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. ***met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'euro-scepticisme;*** souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre ***et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes,*** ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Amendement

19. souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 134

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'euroscpticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre *et* au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Amendement

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'euroscpticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre *et la violence contre les enfants*, au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs, *aux droits connexes* et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes, *de la communauté LGBTQI+ et des groupes marginalisés*;

Or. en

Amendement 135

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'eurosepticisme; ***souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé sexuelle et génésique sûrs et aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;***

Amendement

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs ***afin de construire des sociétés résilientes face à des périodes de trouble;*** appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, ***la montée de l'extrémisme politique,*** la faible confiance accordée aux institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'eurosepticisme; ***souligne qu'il est important d'augmenter le financement consacré au programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs», en particulier le financement des projets sur l'état de droit et la démocratie, la liberté des médias ainsi que la prévention et la lutte contre la violence fondée sur le genre du volet «Daphné»; demande tout particulièrement l'augmentation des fonds destinés aux femmes fuyant la guerre en Ukraine, qui sont exposées à un risque important de violence;***

Or. en

Amendement 136

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux

Amendement

19. met en avant la valeur ajoutée des programmes de financement dans les domaines de la démocratie, des droits et des valeurs; appelle de ses vœux le renforcement des lignes budgétaires permettant de lutter contre la polarisation, la faible confiance accordée aux

institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'eurosepticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé *sexuelle et génésique* sûrs *et* aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

institutions, le recul de la démocratie, l'érosion de l'état de droit, le rétrécissement de l'espace laissé à la société civile et l'instrumentalisation de l'eurosepticisme; souligne le travail précieux accompli dans le cadre des volets «Daphné» et «Égalité et droits» du programme «Citoyens, égalité, droits et valeurs»; réaffirme que les ressources nécessaires devraient être consacrées à la lutte contre la violence fondée sur le genre et au soutien à l'accès à des services de santé *et de droits génésiques et sexuels* sûrs, aux organisations de défense des droits des femmes, ainsi qu'aux initiatives de l'Union visant à lutter contre la discrimination à l'égard des femmes;

Or. en

Amendement 137

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. invite la Commission à augmenter le budget alloué aux organisations de la société civile dans les programmes existants, en particulier ceux qui traitent de la santé et des droits génésiques et sexuels, notamment en donnant et en facilitant l'accès à l'avortement licite et sans risque, et ceux qui visent à lutter contre la violence fondée sur le genre et à soutenir les services d'aide aux victimes;

Or. en

Amendement 138

Andrzej Halicki, Karlo Ressler, Monika Hohlmeier, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 19 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

19 bis. invite la Commission à augmenter le financement de l'Union consacré à la protection des citoyens, des communautés religieuses et des espaces publics contre les menaces terroristes, à la lutte contre la radicalisation et la publication de contenus terroristes en ligne, ainsi qu'à la lutte contre les discours de haine et la montée de l'antisémitisme;

Or. en

Amendement 139
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

Amendement

20. insiste sur la nécessité de renforcer la liberté **journalistique** au moyen de ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

20. insiste sur la nécessité **de préserver et** de renforcer la liberté **de la presse et l'indépendance des journalistes, ainsi que d'apporter de l'aide aux journalistes et aux membres de la société civile qui font l'objet de mesures de rétorsion, telles que des poursuites stratégiques altérant le débat public (les «poursuites-bâillon»)**, au moyen de ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

Or. en

Amendement 140
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. insiste sur la nécessité de renforcer la liberté journalistique au moyen de ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

Amendement

20. insiste sur la nécessité de renforcer **le pluralisme des médias et** la liberté journalistique au moyen de ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; **invite la Commission à augmenter le financement consacré au programme «Europe créative», qui joue un rôle essentiel dans la lutte contre la désinformation et la promotion de l'éducation aux médias, entre autres;** réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

Or. en

Amendement 141
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20

Proposition de résolution

20. insiste sur la nécessité de renforcer la liberté journalistique **au moyen de** ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

Amendement

20. insiste sur la nécessité de renforcer la liberté journalistique, **y compris en garantissant la mise en œuvre adéquate du traité FUE et de la législation pertinente en la matière et en utilisant des** ressources adéquates, conformément à la réglementation applicable; réclame un soutien approprié au secteur culturel, notamment pour favoriser la circulation transfrontière des films, de la musique et des jeux vidéo européens;

Or. en

Amendement 142
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. souligne que le respect de l'état de droit et des dispositions du règlement relatif à la conditionnalité est une condition préalable fondamentale pour accéder au financement de l'Union; rappelle que les problèmes systémiques liés à l'état de droit, tels que la violation du principe de séparation des pouvoirs ou les récentes tentatives visant à porter atteinte à l'indépendance du système judiciaire dans certains États membres par l'adoption d'une législation, représentent un risque évident pour les intérêts financiers de l'Union et pour la protection du budget de l'Union; invite la Commission à surveiller de près la situation et à prendre toutes les mesures qui s'imposent, y compris dans le cadre du règlement relatif à la conditionnalité, si de telles violations persistent;

Or. en

Amendement 143
Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. indique que, puisqu'il importe de disposer d'un secteur financier en bonne santé, inclusif et résilient qui puisse contribuer à l'achèvement du programme de développement durable et de la stratégie numérique de l'Union, il est

primordial que les ressources destinées aux autorités et agences européennes de surveillance financière chargées de la surveillance ou de l'élaboration des normes réglementaires techniques en la matière, soient pleinement adaptées de façon à ce qu'elles tiennent compte de toutes les nouvelles tâches réglementaires induites par la réalisation de ces objectifs stratégiques; souligne qu'une surveillance adéquate par l'Union est nécessaire pour garantir que le secteur financier œuvre dans l'intérêt des citoyens et des consommateurs;

Or. en

Amendement 144
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. met en évidence les menaces et les dangers de plus en plus importants que représentent les campagnes de désinformation et de fausses informations organisées et ciblées sur l'Union européenne par des acteurs étrangers; demande des ressources supplémentaires pour Horizon Europe et les activités gérées par la Commission et le SEAE afin de lutter contre la propagation à grande échelle de la désinformation et de mettre au point des contre-mesures efficaces; invite l'Union et les États membres à utiliser les fonds européens pour des activités consacrées à favoriser l'éducation des citoyens aux médias;

Or. en

Amendement 145
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 bis. se dit préoccupé par les retards incessants dans les projets ITER et par leur mise en œuvre incomplète, qui ont des retombées régulières sur la procédure budgétaire annuelle en raison du flou qui règne autour des besoins financiers réels du projet et de ses capacités d'absorption; invite la Commission à informer les autorités budgétaires de la nouvelle base de référence des projets ITER au moment de leur présentation et à leur fournir des informations claires sur l'incidence des besoins financiers des projets ITER dans le cadre des prévisions budgétaires 2025;

Or. en

Amendement 146
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 20 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 ter. souligne l'importance du programme relatif au mécanisme pour l'interconnexion en Europe et son rôle positif dans la réalisation des objectifs du pacte vert et des transitions verte et numérique, ainsi que de l'objectif stratégique de modernisation de l'économie européenne; demande un financement ambitieux pour le programme relatif au mécanisme pour l'interconnexion en Europe, en particulier pour ce qui a trait aux

transports;

Or. en

Amendement 147

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 20 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

20 quater. *souligne l'importance stratégique des investissements de l'Union dans la recherche et l'innovation, en particulier au moyen du programme Horizon Europe, l'objectif étant de moderniser l'économie européenne, de favoriser les transitions verte et numérique et de stimuler la compétitivité globale de l'Union; souligne la nécessité d'un financement ambitieux du programme Horizon Europe, afin de garantir un effet optimal sur la capacité de l'Union à relever les défis sociétaux urgents tels que le changement climatique, la réalisation d'une économie neutre pour le climat et les objectifs de développement durable, ainsi qu'à assurer l'autorité stratégique de l'Union et à garantir que le budget de l'Union soit utilisé dans l'intérêt de ses citoyens et de la société; souligne la nécessité de cibler en particulier les dépenses de R&I de l'Union dans le cadre d'Horizon Europe en faveur de technologies, de produits et d'entreprises innovants responsables et de solutions non technologiques, ainsi que de mettre l'accent sur le climat, la biodiversité et la composante numérique d'Horizon Europe; est convaincu de l'importance stratégique du renforcement de la recherche spatiale ainsi que de la future législation spatiale de l'Union et fait remarquer la nécessité de soutenir financièrement sa mise en œuvre, en*

envisageant entre autres la création d'un organisme scientifique chargé de surveiller les phénomènes anormaux non identifiés et de faire rapport à ce sujet;

Or. en

Amendement 148
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent **combler le** fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

Amendement

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent **être davantage axés sur le renforcement de l'habileté numérique dans la société et sur la réduction du** fossé numérique, **y compris entre les hommes et les femmes**, dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

Amendement 149
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; ***rappelle que les programmes financés par l'Union doivent combler le fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;***

Amendement

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard, ***ainsi que du plan d'action en matière d'éducation numérique;*** réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA, ***au codage*** et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture;

Or. en

Amendement 150
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une

Amendement

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une

Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent combler le fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique *et non discriminatoire* de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent combler le fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

Amendement 151

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 21

Proposition de résolution

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent

Amendement

21. souligne que la transition numérique offre de nombreuses possibilités d'améliorer les infrastructures et la connectivité numériques et de développer les compétences numériques, *et s'accompagne également de nombreux défis*; souligne l'importance du programme pour une Europe numérique et du mécanisme pour l'interconnexion en Europe (MIE-Numérique) à cet égard; réaffirme la nécessité d'un programme d'éducation à l'IA et à la robotique conçu pour les enseignants et les apprenants, financé par Erasmus+, le programme pour une Europe numérique et le MIE-Numérique; souligne que le budget de l'Union doit promouvoir comme il se doit l'utilisation éthique de l'IA, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la

combler le fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

culture; rappelle que les programmes financés par l'Union doivent combler le fossé numérique dans l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie;

Or. en

Amendement 152

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;

Amendement

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte ***urgente*** contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; ***invite la Commission à augmenter en particulier les effectifs de la DG Environnement et de la DG Action pour le climat, qui doivent correspondre à la charge de travail découlant du programme du pacte vert pour l'Europe;*** met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité ***conformément au cadre mondial de Kunming-Montréal; est très préoccupé par les conséquences graves du changement climatique, notamment la***

pénurie d'eau dans certaines régions de l'Union telles que la péninsule ibérique, et demande, en ce sens, que davantage de ressources soient consacrées aux projets d'adaptation au changement climatique; demande une augmentation des ressources financières et humaines de l'Agence européenne pour l'environnement (AEE), en particulier pour garantir sa capacité à s'acquitter de ses tâches liées au paquet «Ajustement à l'objectif 55» et à l'augmentation substantielle de la charge de travail découlant du suivi des objectifs de l'Union en matière, entre autres, de neutralité climatique, d'économie circulaire et de restauration de la nature;

Or. en

Amendement 153 **Eero Heinäluoma**

Proposition de résolution **Paragraphe 22**

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les

Amendement

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire **à faible intensité de carbone** et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions **et l'utilisation de matériaux d'origine fossile** et en augmentant l'utilisation des énergies

écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;

renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité; **souligne que pour accélérer la transition vers une économie circulaire et à faible intensité de carbone, ainsi que pour moderniser et renforcer la base industrielle de l'Union, les matières premières d'origine fossile doivent être remplacées par des ressources durables et renouvelables, tels que des matériaux d'origine biologique et durables; demande que les ressources adéquates soient débloquées à cette fin;**

Or. en

Amendement 154

Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle **central** que joue le budget ***dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et*** dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel ***que joue le*** programme LIFE ***dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;***

Amendement

22. insiste sur le rôle que joue le budget dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel **du** programme LIFE;

Amendement 155
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;

Amendement

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;
demande une nouvelle fois la création d'un Parquet européen vert, moyennant l'extension des compétences du Parquet européen, afin de mieux protéger les intérêts financiers de l'Union dans les domaines de l'environnement et de l'atténuation du changement climatique;

Amendement 156
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de ***l'objectif de neutralité climatique de l'Union***, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, ***en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;***

Amendement

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité, ***ainsi qu'en maintenant la compétitivité, en créant des emplois verts et en favorisant la croissance au sein de l'Union; souligne qu'il est nécessaire de soutenir les investissements dans la recherche et l'innovation pour toutes les technologies à faible intensité de carbone et sans carbone existantes afin de réduire les gaz à effet de serre;*** met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de ***la transition vers une énergie propre***, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci;

Or. en

Amendement 157

Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 22

Proposition de résolution

22. insiste sur le rôle central que joue le budget dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies renouvelables, la mise

Amendement

22. insiste sur le rôle central que joue le budget ***de l'Union*** dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la lutte contre le changement climatique en favorisant la réduction des émissions, une utilisation accrue des énergies

en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union, conformément à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;

renouvelables, la mise en place d'une économie circulaire et la préservation de la biodiversité; met en avant le rôle essentiel que joue le programme LIFE dans la mise en œuvre du pacte vert pour l'Europe et dans la réalisation de l'objectif de neutralité climatique de l'Union ***d'ici à 2050 au plus tard***, conformément à ***la loi européenne sur le climat*** et à l'accord de Paris, en soutenant l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à celui-ci, en réduisant les émissions et en augmentant l'utilisation des énergies renouvelables, en créant une économie circulaire, en protégeant les écosystèmes et en inversant la tendance alarmante à la perte de biodiversité;

Or. en

Amendement 158
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. souligne qu'il est important de réduire les dépendances stratégiques de l'Union dans certains secteurs; salue la proposition de la Commission relative à la plateforme «Technologies stratégiques pour l'Europe» (STEP), mais insiste sur la nécessité d'apporter une réponse structurelle aux besoins d'investissement des industries de l'Union afin de faciliter la découverte, le développement et la transposition à plus grande échelle de technologies de pointe; regrette que le niveau actuel de financement d'Horizon Europe ne permettent pas de développer les idées et les technologies nécessaires aux transitions verte et numérique, ou à contribuer à l'objectif d'autonomie stratégique ouverte; demande d'accorder plus de fonds aux principaux programmes

de l'Union dans ce domaine, tels que InvestEU et Horizon Europe; souligne qu'il est essentiel d'accélérer l'accès au financement et de stimuler l'innovation pour assurer la résilience de l'économie;

Or. en

Amendement 159
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. souligne la nécessité de poursuivre les travaux pour atteindre les objectifs d'intégration du climat et de la biodiversité dans les dépenses budgétaires de l'Union fixés dans l'accord interinstitutionnel; rappelle à la Commission qu'elle est tenue de faire régulièrement le point sur les progrès accomplis dans les efforts d'intégration des questions climatiques et d'examiner si les objectifs ont été atteints ou sont en voie de l'être; invite la Commission à veiller à l'application du principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» et à prendre les mesures correctives qui s'imposent le cas échéant; souligne que des efforts supplémentaires doivent être fournis dans le cadre du budget 2025 de l'Union aux fins de la réalisation des objectifs de dépenses en faveur de la biodiversité fixés pour 2026 et 2027;

Or. en

Amendement 160
Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. demande d'augmenter le budget global consacré à la défense pour qu'il atteigne 2 % du PIB; souligne la nécessité de renforcer l'industrie de la défense en encourageant les investissements au niveau de l'Union, lesquels sont plus efficaces et peuvent bénéficier de synergies; demande la mise en place d'un fonds permanent pour investir dans l'achat commun de capacités militaires;

Or. en

Amendement 161
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel

Proposition de résolution
Paragraphe 22 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 bis. fait remarquer que les préoccupations liées à la sécurité de l'approvisionnement énergétique, aux prix élevés de l'énergie et à la transition actuelle de l'Union vers la neutralité climatique laissent supposer que la question de la précarité énergétique deviendra cruciale dans les mois et les années à venir; souligne que l'atténuation de la précarité énergétique passe par des investissements européens et nationaux;

Or. en

Amendement 162
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

22 ter. se dit inquiet du fait que l'environnement de sécurité qui entoure l'Union demeure fortement instable; souligne que l'évolution du contexte géopolitique fait ressortir la nécessité de progresser vers une véritable Union de la défense et de renforcer la sécurité de nos citoyens, y compris en matière de cyberdéfense; invite les États membres à tirer profit des effets synergiques obtenus grâce à la coopération et la coordination accrues dans le domaine de la défense; demande la création d'une feuille de route définissant les étapes de la création de l'Union de la défense, ainsi que la création du poste de commissaire à la défense; souligne qu'il est nécessaire de prévoir les ressources nécessaires pour innover, satisfaire les besoins militaires de l'Union et renforcer les capacités militaires actuelles des États membres; met en évidence le potentiel des achats militaires conjoints et des projets de défense conjoints, en particulier en ce qui concerne la mobilité militaire;

Or. en

Amendement 163
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 22 ter (nouveau)

22 ter. soutient fermement le rôle clé que joue la politique de cohésion dans la réalisation des priorités stratégiques de l'Union et dans la dynamisation de l'économie de l'Union en contribuant à une croissance et à un développement équitables, inclusifs et durables, en

favorisant la convergence économique et sociale entre les États membres et leurs régions, en soutenant les transitions verte et numérique, et en encourageant l'innovation et l'emploi; souligne que la politique de cohésion apporte un financement précieux pour répondre aux besoins émergents, notamment par l'intermédiaire de la série d'initiatives CARE («action de cohésion pour les réfugiés en Europe») et du plan RePowerEU; souligne toutefois que la politique de cohésion n'est pas un outil de réaction aux crises et qu'elle a ses propres objectifs cruciaux à long terme; insiste donc pour qu'il n'y ait pas de transferts au détriment de la politique de cohésion;

Or. en

Amendement 164

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 22 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 ter. prend acte des investissements massifs nécessaires pour décarboner les transports ainsi que de la hausse continue des prix des matières premières et dans le secteur de la construction; souligne qu'il est nécessaire d'augmenter le financement octroyé à l'entreprise commune «Système ferroviaire européen», conformément à la priorité stratégique de l'Union consistant à évoluer vers davantage de transport ferroviaire;

Or. en

Amendement 165

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quater (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quater. *souligne qu'il est essentiel que les zones urbaines s'engagent en faveur de la transition vers une société neutre sur le plan climatique; note que les gouvernements locaux sont souvent à la recherche de savoir-faire et de ressources humaines et souhaitent avoir accès aux données de haute qualité nécessaires à la prise de mesures et à la réalisation de progrès, et estime par conséquent qu'un financement accru du renforcement des capacités, de l'assistance technique et de l'échange de bonnes pratiques est essentiel pour permettre aux zones urbaines d'acquérir les connaissances, la main-d'œuvre et les données nécessaires pour réaliser les objectifs du pacte vert pour l'Europe;*

Or. en

Amendement 166
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 22 quinquies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 quinquies. *réaffirme la nécessité de renforcer les aptitudes et les capacités administratives des autorités locales, régionales et nationales; estime qu'une restriction des programmes d'assistance technique serait hautement contre-productive;*

Or. en

Amendement 167
Katalin Cseh, Martin Hojsík

Proposition de résolution
Paragraphe 22 sexies (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

22 sexies. rappelle que les villes doivent disposer de nouvelles possibilités de financement pour mettre en œuvre des programmes au niveau local; demande d'augmenter le budget de l'initiative urbaine européenne et d'en élargir la portée, afin qu'elle puisse concourir à la réalisation du programme urbain lors de la prochaine période de programmation;

Or. en

Amendement 168
Francisco Guerreiro, Nicolae Ștefănuță
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

Amendement

23. insiste sur l'importance **capitale** de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources **supplémentaires et immédiates** pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, **des coûts du carburant et des nouvelles normes de production**; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi **la durabilité du secteur et le renouvellement des générations**, tout en

23. insiste sur l'importance de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources **adéquates** pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, **ainsi qu'à la transition vers une production et des modèles de consommation durables, en accordant une attention particulière à la gestion de l'eau**; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de

remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de **conditionnalité** sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

garantir ainsi le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de **protection sociale de haut niveau**; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable; **rappelle que, dans le cadre de la PAC, les États membres peuvent plafonner les subventions accordées aux plus grandes entreprises et soutenir davantage les petites et moyennes exploitations agricoles; rappelle également que l'Union consacre près de 30 % de son budget à la PAC et a créé un cadre juridique prévoyant des avantages financiers en faveur d'une alimentation saine, sans pesticides et moins polluante, en soutenant financièrement tous les agriculteurs qui contribuent à la transition verte, qui est bénéfique pour la santé des citoyens et pour les producteurs locaux; demande à la Commission d'indemniser ceux qui s'efforcent de proposer une alimentation plus saine au public;**

Or. en

Amendement 169

Andrzej Halicki, José Manuel Fernandes

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande

Amendement

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande

autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre *et* les conditions de travail difficiles *sont un véritable enjeu* pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées *pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale*; réclame des investissements appropriés pour *accélérer et* faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; *demande que des mesures concrètes soient prises pour remédier au mécontentement des agriculteurs dans toute l'Union et réclame tout particulièrement* des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; *est favorable à l'idée de se concentrer davantage sur le bien-être mental des agriculteurs et* constate que la pénurie de main-d'œuvre, les conditions de travail difficiles, *les coûts élevés, la charge administrative et le cumul des nouvelles restrictions et obligations auxquelles doivent se conformer les agriculteurs constituent un véritable défi* pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées *à cet égard*; réclame des investissements appropriés pour faciliter la transition vers un système alimentaire *plus* durable et abordable, *grâce à l'innovation et aux investissements, sans pour autant réduire la production agricole européenne et en évitant que les agriculteurs européens ne soient confrontés à une concurrence déloyale du fait d'importations qui ne répondent pas à nos normes*; *insiste sur la nécessité d'augmenter le budget du programme de recherche Horizon consacré à l'agriculture*;

Or. en

Amendement 170
Bogdan Rzońca, Rafał Romanowski

Proposition de résolution
Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

Amendement

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; ***est particulièrement préoccupé par les effets négatifs de la forte inflation et de l'augmentation des prix des intrants sur les agriculteurs, en particulier les petits exploitants et les jeunes agriculteurs***; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

Or. en

Amendement 171

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

Amendement

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; ***souligne l'importance du développement de l'agrotourisme, qui offre des sources de revenus alternatives et favorise la mobilisation des communautés rurales***; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs ***au moyen d'incitations*** et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire ***plus*** durable et abordable;

Or. en

Amendement 172

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 23

Proposition de résolution

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

Amendement

23. insiste sur l'importance capitale de la politique agricole commune (PAC) et de la politique commune de la pêche pour la sécurité alimentaire et une plus grande autonomie de l'Union dans la production de denrées alimentaires de qualité; ***souligne qu'il est nécessaire d'investir pour soutenir l'innovation dans le secteur agricole afin de stimuler la production de denrées alimentaires durable et efficace;*** met en avant le rôle de la PAC dans la garantie d'un revenu durable et décent pour les agriculteurs de l'Union, notamment les jeunes agriculteurs; réclame des ressources supplémentaires et immédiates pour aider les agriculteurs à faire face aux conséquences de l'inflation, des coûts du carburant et des nouvelles normes de production; insiste sur la nécessité d'aider les nouveaux et les jeunes agriculteurs et de garantir ainsi la durabilité du secteur et le renouvellement des générations, tout en remédiant aux pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans le secteur agroalimentaire; constate que la pénurie de main-d'œuvre et les conditions de travail difficiles sont un véritable enjeu pour le secteur agricole et demande que des ressources suffisantes soient mobilisées pour faciliter la mise en œuvre des mesures de conditionnalité sociale; réclame des investissements appropriés pour accélérer et faciliter la transition vers un système alimentaire durable et abordable;

Or. en

Amendement 173

José Manuel Fernandes, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. déplore que la contribution des agriculteurs à la société ne soit pas suffisamment appréciée et souligne qu'il est important que l'Union soutienne l'agriculture européenne en tant que secteur stratégique de la PAC; souligne que les agriculteurs sont confrontés à de nombreuses difficultés, notamment l'inflation, la charge administrative excessive, la surréglementation, l'augmentation des importations en provenance des pays tiers, et souhaite que la question du financement soit abordée lors du dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture; insiste sur la nécessité de mieux prendre en considération les conséquences des inondations, des sécheresses et des incendies de forêt sur la production agricole, la sécurité alimentaire et les revenus des agriculteurs; demande l'élaboration d'un plan européen pour l'utilisation, la réutilisation, le stockage et le partage intelligent de l'eau, qui soit doté d'un financement adéquat;

Or. en

Amendement 174
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. souligne la nécessité de multiplier les efforts dans la lutte contre la fraude tant au niveau de l'Union que des États membres et, à cette fin, de doter l'Office européen de lutte antifraude (OLAF) et le

Parquet européen de ressources financières et humaines suffisantes; rappelle qu'il est important de doter le programme de l'Union en matière de lutte contre la fraude de ressources financières suffisantes;

Or. en

Amendement 175

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 23 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

23 bis. demande de ne pas remettre en cause l'équilibre des politiques agricoles des États membres en concluant des accords commerciaux de l'Union avec des pays tiers comme ceux du Mercosur, qui vont à l'encontre des intérêts des agriculteurs européens et créent une concurrence déloyale; souligne que ces actions entravent les avancées qualitatives et sociales dans le cadre de la PAC elle-même;

Or. en

Amendement 176

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

Amendement

24. réaffirme que tous les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation de leurs objectifs; se félicite, à cet égard, des

24. réaffirme que tous les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation de leurs objectifs; se félicite, à cet égard, des

travaux de la Commission sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et d'une nouvelle méthode visant à mesurer l'impact des dépenses de l'Union selon le genre, comme prévu dans l'accord interinstitutionnel;

travaux de la Commission sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et d'une nouvelle méthode visant à mesurer l'impact des dépenses de l'Union selon le genre, comme prévu dans l'accord interinstitutionnel; *invite la Commission à étendre cette méthode à tous les programmes du CFP afin de présenter des résultats tangibles pour le budget 2025, accompagnés de la collecte, de la communication et de l'évaluation systématiques de données ventilées par sexe, afin de mesurer les dépenses liées à la promotion de l'égalité de genre ainsi que de l'égalité des droits et des chances pour tous; s'attend à ce que tous les rapports portant sur l'égalité des genres soient fondés sur des volumes et non uniquement sur le nombre d'actions; souligne l'importance de la collecte de données aux fins de la mise en œuvre de la directive révisée sur la lutte contre la violence fondée sur le genre et rappelle la nécessité de disposer des ressources nécessaires à cette fin;*

Or. en

Amendement 177

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. *réaffirme que tous les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation de leurs objectifs; se félicite, à cet égard, des travaux de la Commission sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et d'une nouvelle méthode visant à mesurer l'impact des dépenses de l'Union selon le genre, comme prévu dans*

Amendement

24. *souligne qu'une dimension de genre doit être intégrée et évaluée dans le cycle budgétaire et dans tous les programmes, à chaque étape; demande la collecte, la communication et l'évaluation systématiques et obligatoires de données comparables ventilées par sexe afin de permettre des évaluations de l'impact sur le genre dans tous les domaines d'action de l'Union; insiste sur la nécessité de perfectionner la méthode de suivi de la*

l'accord interinstitutionnel;

Commission européenne en matière d'égalité de genre, laquelle devrait non seulement mettre en lumière les actions ayant des répercussions sur l'égalité de genre dans certains programmes de l'Union, mais également surveiller le volume global de financement consacré à l'égalité de genre issu du budget de l'Union;

Or. en

Amendement 178
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 24

Proposition de résolution

24. réaffirme que **tous** les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation de leurs objectifs; *se félicite*, à cet égard, des travaux de la Commission sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et d'une nouvelle méthode visant à mesurer l'impact des dépenses de l'Union selon le genre, comme prévu dans l'accord interinstitutionnel;

Amendement

24. réaffirme que les programmes, politiques et activités de l'Union devraient être mis en œuvre de manière à promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation de leurs objectifs, *lorsque cela est possible et approprié; prend acte*, à cet égard, des travaux de la Commission sur l'intégration d'une perspective de genre dans le processus budgétaire et d'une nouvelle méthode visant à mesurer l'impact des dépenses de l'Union selon le genre, comme prévu dans l'accord interinstitutionnel;

Or. en

Amendement 179
Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard de l'approvisionnement

Amendement

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard de l'approvisionnement

en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union;

en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union; ***souligne qu'il est nécessaire d'investir davantage dans la recherche et le développement de matériaux alternatifs, tels que les matériaux d'origine biologique, et dans des solutions d'économie circulaire fondées sur le recyclage et la réutilisation, afin de contribuer à la diversification de l'approvisionnement en matières premières et de réduire la dépendance de l'Union à l'égard des pays tiers;***

Or. en

Amendement 180

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard de l'approvisionnement en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union;

Amendement

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard ***de l'énergie et*** de l'approvisionnement en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant ***la progression plus rapide des énergies renouvelables, l'accélération des procédures d'autorisation, la décarbonation des bâtiments,*** l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union;

Or. en

Amendement 181

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 25

Proposition de résolution

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard de l'approvisionnement en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union;

Amendement

25. estime que la dépendance de l'Union à l'égard de l'approvisionnement en ressources est de plus en plus préoccupante; invite l'Union à investir davantage dans le renforcement de son autonomie stratégique ouverte en garantissant l'accès aux matières premières critiques et en développant des chaînes de valeur résilientes pour les écosystèmes industriels de l'Union, ***en particulier dans des domaines clés tels que la santé et la défense;***

Or. en

Amendement 182

Monika Hohlmeier

Proposition de résolution

Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. rappelle les énormes avantages et le potentiel considérable d'une politique spatiale forte pour l'économie européenne et la réalisation d'objectifs politiques européens tels que le pacte vert, la création d'emplois hautement qualifiés et la sécurité de l'échange d'informations au niveau de l'Union; demande un financement adéquat pour assurer le développement continu des programmes phares européens actuels, Copernicus pour l'observation de la terre, Galileo/EGNOS pour la navigation par satellite, ainsi que le lancement de l'initiative européenne en matière de communication par satellite

(GOVSATCOM) et de surveillance de l'espace (SSA); rappelle le lancement de la toute première stratégie spatiale de l'UE pour la sécurité et la défense, qui repose sur une infrastructure satellitaire européenne performante et sur des engagements budgétaires;

Or. en

Amendement 183
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 25 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

25 bis. reconnaît la valeur stratégique du RTE-T et du MIE pour atteindre de nouveaux objectifs, en particulier l'extension du RTE-T vers le voisinage oriental et le renforcement de la connectivité avec les partenaires stratégiques de l'Union, en ce qui concerne la stratégie de l'Union pour une mobilité durable et intelligente et les complémentarités entre le RTE-T et les réseaux transeuropéens pour l'énergie (RTE-E);

Or. en

Amendement 184
Bogdan Rzońca, Rafał Romanowski

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de

l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, *et* préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union *et garantir le bon fonctionnement de l'espace Schengen, qui joue également un rôle vital pour la sécurité de l'Union et de ses citoyens; exprime fermement son soutien à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) dans l'accomplissement de ses missions principales, à savoir d'aider les États membres à protéger leurs frontières et à lutter contre la criminalité transnationale; encourage la poursuite du renforcement de la collaboration entre les États membres, ainsi que de la collaboration avec Europol, Frontex et Eurojust et avec des alliés importants, en vue d'intensifier la lutte contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants*; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Or. en

Amendement 185
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières ***aériennes et maritimes*** d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; ***demande une nouvelle fois une évaluation des pertes financières, des gains manqués et des dommages environnementaux subis par la Roumanie et la Bulgarie, ainsi que des propositions sur des mécanismes de compensation des pertes financières subies par la Bulgarie et la Roumanie en raison du refus injustifié et néfaste de leur adhésion à l'espace Schengen; rappelle que sans adhésion totale et complète à l'espace Schengen, les économies de la Roumanie et de la Bulgarie continueront de perdre des ressources financières et des possibilités de collaboration;*** souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Or. en

Amendement 186

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; ***souligne en outre la nécessité d'améliorer la prévention des migrations irrégulières afin de protéger les personnes vulnérables des réseaux de passeurs et de trafiquants et estime qu'une surveillance efficace des frontières extérieures de l'Union est nécessaire afin de lutter contre l'instrumentalisation des migrants dans le cadre d'attaques hybrides; souligne le rôle essentiel que joue l'instrument relatif à la gestion des frontières et aux visas (IGFV) à cet égard;*** rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile, ***y compris en vue de procédures de retour et de réadmission efficaces, sûres et dignes;***

Or. en

Amendement 187

Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. ***réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d’asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l’homme, conformément aux valeurs de l’Union et aux engagements internationaux; souligne qu’il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l’Union, si l’on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l’Union en matière de migration et d’asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l’Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l’espace Schengen sans frontières d’ici mars 2024 et réaffirme qu’il importe de conclure et de mettre en œuvre d’urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu’il s’efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l’asile;***

Amendement

26. souligne qu’il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l’Union ***et ses citoyens***; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l’espace Schengen sans frontières d’ici mars 2024 et réaffirme qu’il importe de conclure et de mettre en œuvre d’urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires;

Or. en

Amendement 188

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; ***rappelle à cet égard que le nombre d'agents de Frontex doit rester optimal pour assurer une «transition en douceur» de ces deux pays vers l'espace Schengen et pour garantir une protection décente des frontières extérieures de l'Union;*** souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Or. en

Amendement 189

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme ***la nécessité*** de mettre en

Amendement

26. réaffirme ***qu'il est nécessaire de***

œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, **et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière** du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

disposer de financements suffisants en vue de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci **et** appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile **en particulier dans le but de préparer l'entrée en vigueur** du nouveau pacte sur la migration et l'asile **à la suite de l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 2023;**

Or. en

Amendement 190

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme **la nécessité** de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de

Amendement

26. réaffirme **qu'il est nécessaire de disposer de financements suffisants en vue** de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de

manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, **et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière** du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

celle-ci **et** appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile **en particulier dans le but de préparer l'entrée en vigueur** du nouveau pacte sur la migration et l'asile **à la suite de l'accord interinstitutionnel du 20 décembre 2023;**

Or. en

Amendement 191

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne **qu'il est impératif** de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne **que le respect par les États membres de leurs obligations, y compris la protection des droits fondamentaux tels que le droit de demander l'asile et le fait** de gérer et de protéger **avec humanité**, efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, **est impératif** si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront

concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment **à la lumière** du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment **en soutenant l'accueil et la relocalisation dans le cadre** du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Or. en

Amendement 192 **Monika Hohlmeier**

Proposition de résolution **Paragraphe 26**

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration **et** d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration, d'asile **et de retour**, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration

et l'asile;

et l'asile; ***souligne qu'il est nécessaire de soutenir financièrement les États membres et les régions frontalières où les réfugiés arrivent en premier, en vue de construire et de gérer des centres de réfugiés;***

Or. en

Amendement 193

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, ***en promouvant des voies d'accès sûres et légales et en garantissant une intégration sociale et économique effective***, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration

et l'asile;

Or. en

Amendement 194

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 26

Proposition de résolution

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Amendement

26. réaffirme la nécessité de mettre en œuvre une politique de migration et d'asile fondée sur la solidarité, le partage des responsabilités et le respect des droits de l'homme, conformément aux valeurs de l'Union et aux engagements internationaux; souligne qu'il est impératif de gérer et de protéger efficacement et équitablement les frontières extérieures de l'Union, si l'on veut garantir la sécurité de celle-ci, appliquer sans heurts et de manière effective la politique de l'Union en matière de migration et d'asile, et préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union; **souligne qu'il est nécessaire de financer correctement Frontex**; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins, notamment à la lumière du nouveau pacte sur la migration et l'asile;

Or. en

Amendement 195

Bogdan Rzońca, Rafal Romanowski, Johan Van Overtveldt

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne qu'il est urgent d'assurer un contrôle efficace des frontières extérieures terrestres et maritimes de l'Union et soutient donc fermement les contributions du budget de l'Union destinées à financer la construction de barrières aux frontières extérieures de l'Union; invite la Commission à mobiliser des fonds et des moyens supplémentaires de l'Union pour aider les États membres à renforcer les capacités et les infrastructures de protection des frontières, y compris les points de passage frontaliers et les moyens de surveillance tels que la surveillance aérienne et les équipements; condamne fermement toutes les tentatives d'instrumentalisation des migrants;

Or. en

Amendement 196
Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne l'échec des politiques de l'Union pour empêcher les flux migratoires et la traite des êtres humains; réitère ses préoccupations quant à l'utilisation du financement alloué dans le domaine de la migration, de l'asile et de la gestion des frontières et au rôle joué par des instruments tels que le Fonds pour la sécurité intérieure et le Fonds «Asile, migration et intégration», qui devraient garantir la bonne mise en œuvre d'une politique d'asile rigoureuse, conformément aux normes

internationales, tout en bloquant l'immigration clandestine, en assurant le contrôle des frontières et une politique de rapatriement appropriée;

Or. en

Amendement 197
Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. souligne le potentiel des accords de coopération incluant des aspects relatifs à la migration en provenance des pays tiers, sous réserve qu'ils produisent des résultats; estime que l'Union doit collaborer avec ses voisins pour mettre un terme à la migration irrégulière, faire progresser les accords sur le retour et la réadmission et mieux lutter contre les passeurs et les trafiquants d'êtres humains afin d'empêcher les décès en mer et de protéger nos frontières, tout en garantissant l'état de droit et le respect des droits de l'homme;

Or. en

Amendement 198
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. rappelle qu'il est nécessaire de protéger la libre circulation des personnes dans l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024

et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins;

Or. en

Amendement 199

Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 26 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 bis. rappelle qu'il est nécessaire de protéger la libre circulation des personnes dans l'Union; rappelle que la Roumanie et la Bulgarie rejoindront l'espace Schengen sans frontières d'ici mars 2024 et réaffirme qu'il importe de conclure et de mettre en œuvre d'urgence une adhésion intégrale, y compris en ce qui concerne les liaisons terrestres et ferroviaires; souligne qu'il s'efforcera de maximiser les disponibilités du budget 2025 à ces fins;

Or. en

Amendement 200

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 26 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

26 ter. souligne qu'il est nécessaire de soutenir l'agence eu-LISA afin de s'assurer qu'elle puisse mettre en œuvre des projets essentiels en matière de

sécurité intérieure et de gestion des frontières; insiste sur le rôle central de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) en matière de surveillance des frontières, de lutte contre la criminalité transfrontière et d'aide aux opérations de retour; souligne la nécessité pour l'agence de disposer de ressources humaines, matérielles et financières appropriées pour mener efficacement à bien son mandat et ses activités opérationnelles;

Or. en

Amendement 201
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière; ***souligne qu'il faut assurer un financement suffisant, prévoir suffisamment de personnel et assurer la formation adéquate du personnel de toutes les agences actives dans les domaines de la sécurité, de la justice, de l'asile et de la migration, ainsi qu'en matière répressive et de gestion des frontières afin qu'elles puissent assumer leurs responsabilités toujours croissantes; rappelle l'importance particulière accordée à une mise en œuvre et une gestion adaptées des systèmes informatiques à grande échelle de l'Union, lesquels contribuent au paysage***

sécuritaire de l'Union et nécessitent des financements suffisants; met tout particulièrement l'accent sur les travaux d'Europol et de l'eu-LISA visant à lutter la criminalité internationale et organisée, à prévenir le terrorisme et à renforcer la cybersécurité; demande des financements et des effectifs supplémentaires pour couvrir leurs besoins;

Or. en

Amendement 202

Andrey Novakov, Miriam Lexmann, Andrzej Halicki, Željana Zovko, Monika Hohlmeier, Arnaud Danjean, Rasa Juknevičienė

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; ***souligne qu'il faut assurer un financement suffisant, en particulier dans les domaines de la mobilité militaire, du soutien à l'industrie de la défense, de la protection des infrastructures critiques de l'Union et de l'interopérabilité des infrastructures; estime que le budget de l'Union est essentiel dans le contexte d'une nouvelle stratégie de défense de l'Union et d'une coordination renforcée en matière de sécurité et de défense entre les États membres, notamment dans la perspective de la mise en place d'un «espace Schengen militaire»; demande une augmentation de l'aide budgétaire de l'Union aux États membres situés le long de ses frontières extérieures afin de renforcer la sécurité de l'Union;*** insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une

dimension transfrontière;

Or. en

Amendement 203

Andrzej Halicki, Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; ***insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;***

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense ***afin de mieux réagir face aux défis géopolitiques sans précédent, notamment en matière de lutte contre le terrorisme;*** souhaite renforcer ses programmes, ***tels que le fond européen de la défense,*** et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; ***souligne l'importance du Fonds pour la sécurité intérieure en vue de garantir des financements suffisants face à l'augmentation de la grande criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière et de la cybercriminalité liée à la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine; rappelle l'importance d'une approche globale de la sécurité couvrant les capacités militaires et civiles, les relations extérieures et la sécurité intérieure; met l'accent sur le fait que les stratégies de l'Union en matière de cybersécurité devraient être élargies au moyen d'un renforcement de l'Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA);***

Or. en

Amendement 204

Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière; ***souligne, à cet égard, que les travaux du Parquet européen en matière de lutte contre la criminalité transnationale portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union et en matière de délits liés à la TVA ont jusqu'à présent permis de récupérer des sommes importantes qui, autrement, seraient restées dans les milieux criminels; rappelle que la Pologne et la Suède ont pour ambition d'intégrer le Parquet européen en 2024 et invite la Commission à adapter en conséquence les ressources budgétaires mises à la disposition du Parquet en 2025;***

Or. en

Amendement 205

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée

revêtant une dimension transfrontière;

revêtant une dimension transfrontière; ***fait observer que la désinformation est un défi politique et sécuritaire croissant en ce qu'elle peut déstabiliser la démocratie européenne et constitue une menace grave pour la sécurité et la souveraineté de l'Union; considère par conséquent que lutter contre la désinformation devrait constituer une priorité et que cela passe non seulement par la surveillance et des révélations sur la désinformation externe, mais aussi par la lutte contre la diffusion interne de cette désinformation, y compris la désinformation anti-européenne;***

Or. en

Amendement 206
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes ***les plus performants et les plus pertinents à cet égard***; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ***fortement les programmes et organismes concernés pour consolider la souveraineté européenne et mener l'Union vers la mise en place d'une armée européenne***; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Or. en

Amendement 207
Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;
souligne qu'il est nécessaire de financer correctement Europol;

Or. en

Amendement 208
Eero Heinäluoma

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière,
notamment au blanchiment de capitaux;

Or. en

Amendement 209
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 27

Proposition de résolution

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Amendement

27. continue de mettre fortement l'accent sur les capacités européennes de sécurité et de défense **et sur les agences européennes**; souhaite renforcer ses programmes et organismes les plus performants et les plus pertinents à cet égard; insiste sur la nécessité de s'attaquer à des problèmes tels que la cybercriminalité ou la criminalité organisée revêtant une dimension transfrontière;

Or. en

Amendement 210

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a **eu des** conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; estime que le budget 2025 devrait contribuer à atténuer les effets de la crise du coût de la vie et de l'inflation; rappelle que certains États membres, en particulier les États en première ligne, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Amendement

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a **ramené la guerre dans le voisinage de l'Union européenne et rappelle son soutien total à l'Ukraine dans sa lutte pour la liberté et la démocratie; déplore les pertes en vies humaines terribles et les souffrances du peuple ukrainien, causées par la guerre d'agression non provoquée et injustifiée de la Russie; se félicite de la décision d'accorder à l'Ukraine le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; déplore également les** conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; estime que le budget 2025 devrait contribuer à **continuer de soutenir le peuple ukrainien dans sa juste lutte pour la liberté, la démocratie et la sécurité et** atténuer les effets de la crise du coût de la vie et de l'inflation; rappelle

que certains États membres, en particulier les États en première ligne, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Or. en

Amendement 211 Eero Heinäluoma

Proposition de résolution Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; estime que le budget 2025 devrait contribuer à atténuer les effets de la crise du coût de la vie et de l'inflation; rappelle que certains États membres, en particulier les États en première ligne, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Amendement

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a ***eu des répercussions sur les chaînes d'approvisionnement ainsi que sur les relations économiques et commerciales, et qu'elle a*** eu des conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; estime que le budget 2025 devrait contribuer à atténuer les effets de la crise du coût de la vie et de l'inflation; rappelle que certains États membres, en particulier les États en première ligne ***et les États situés aux frontières est de l'Union***, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Or. en

Amendement 212
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 28

Proposition de résolution

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; ***estime que le budget 2025 devrait contribuer à atténuer les effets de la crise du coût de la vie et de l'inflation;*** rappelle que certains États membres, en particulier les États en première ligne, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Amendement

28. souligne que la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine a eu des conséquences économiques et sociales considérables pour la population européenne; rappelle que certains États membres, en particulier ***les États dont certaines régions ont une frontière commune avec la Russie,*** les États en première ligne, et les secteurs vulnérables de l'économie, restent particulièrement exposés aux conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et méritent un soutien dans des domaines tels que l'agriculture ou les infrastructures, mais aussi la mobilité militaire dans un esprit de solidarité de l'Union;

Or. en

Amendement 213
Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 28 bis (nouveau)

Proposition de résolution

28 bis. souligne que dans le contexte actuel, les sanctions mises en place contre la Russie n'atteignent pas leur pleine puissance en raison du phénomène d'évitement des sanctions et des nombreuses dérogations aux sanctions; invite la Commission à mettre en place des mesures visant à réduire les cas d'évitement des sanctions et de dérogation à ces dernières;

Amendement

Amendement 214

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Amendement

29. reste déterminé à aider l'Ukraine ***dans ses efforts pour résister à la guerre d'agression menée actuellement par la Russie, pour protéger sa souveraineté territoriale et pour devenir membre de la communauté européenne***, par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union, ***facilité par un mécanisme de conditionnalité adapté qui contribue à la stabilisation démocratique par le respect de normes claires de bonne gouvernance et par la mise en œuvre d'efforts de lutte contre la corruption fondés sur la transparence et la traçabilité de l'aide financière***;

Amendement 215

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à **aider** l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra **d'apporter un soutien** sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Amendement

29. reste déterminé à **apporter un soutien** à l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra **d'aider le pays** sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union; **rappelle que les besoins de l'Ukraine en matière d'aide humanitaire ne seront pas couverts par la facilité et souligne par conséquent que l'aide humanitaire devra être renforcée dans ce contexte, y compris dans le budget 2025;**

Or. en

Amendement 216
Jens Geier

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de

Amendement

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de

l'acquis de l'Union;

l'acquis de l'Union; *invite la Commission à étudier les possibilités d'intégrer davantage l'Ukraine dans les programmes de l'Union existants avant même l'adhésion, dans la mesure du possible;*

Or. en

Amendement 217

Fabienne Keller, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Amendement

29. *condamne une nouvelle fois avec la plus grande fermeté la guerre menée par la Russie contre l'Ukraine;* reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 218

Eva Maria Poptcheva, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine

Amendement

29. reste déterminé à aider l'Ukraine

par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union, ***et de lancer en parallèle la réforme des traités de l'Union;***

Or. en

Amendement 219
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, ***la reconstruction***, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Amendement

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour ***la réparation, la relance et la reconstruction du pays, ainsi que pour*** l'assistance macrofinancière, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 220

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 29

Proposition de résolution

29. reste déterminé à aider l'Ukraine par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Amendement

29. reste déterminé à aider l'Ukraine à ***se reconstruire encore plus forte*** par l'intermédiaire de la facilité proposée pour l'Ukraine, qui permettra d'apporter un soutien sous la forme de subventions et de prêts pour l'assistance macrofinancière, la reconstruction, la convergence sociale, économique, ***institutionnelle*** et environnementale ascendante et les investissements publics; souligne qu'il est urgent et opportun de combiner le soutien à l'Ukraine et les efforts de reconstruction à un processus de préadhésion constructif qui favorise les réformes et l'adoption progressive de l'acquis de l'Union;

Or. en

Amendement 221

Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution

Paragraphe 29 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

29 bis. rappelle qu'une fois la facilité pour l'Ukraine mise en place, les fonds affectés actuellement à l'Ukraine par l'IVDCI - Europe dans le monde devraient être réaffectés à la Moldavie et à la Géorgie; fait référence, à cet égard, aux déclarations antérieures de la Commission et aux résolutions passées du Parlement;

Or. en

Amendement 222
Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Amendement

supprimé

Or. en

Amendement 223
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes

Amendement

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes

nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie; ***réaffirme l'importance du respect des critères d'adhésion à l'Union concernant l'état de droit et la démocratie, la transparence, les libertés civiles, en mettant l'accent sur les droits des femmes et des minorités, la liberté des médias, ainsi que l'importance de progresser dans la lutte contre la corruption et la propagande anti-Union dans chaque pays partenaire; invite la Commission à prêter une attention particulière au renforcement de ces conditions;***

Or. en

Amendement 224
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les

Amendement

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; ***salue le nouveau plan de croissance pour les Balkans occidentaux de la Commission, notamment la proposition législative visant à la création d'une facilité pour la réforme et la croissance pour les Balkans occidentaux***

menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

pour la période 2024-2027; fait observer que la présence en quantités suffisantes de ressources fournies par l'intermédiaire de la facilité dépend des conclusions des négociations relatives à la révision du cadre financier pluriannuel; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Or. en

Amendement 225

Andrzej Halicki

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; ***se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus***

Amendement

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides;

d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Or. en

Amendement 226

Karlo Ressler

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Amendement

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; ***considère que la proposition de la Commission de mettre en place la facilité pour la réforme et la croissance pour les Balkans occidentaux constitue une bonne mesure pour aider davantage les pays des Balkans occidentaux à converger économiquement vers le marché unique de l'Union;*** se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Amendement 227

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 30

Proposition de résolution

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Amendement

30. estime que le soutien aux pays des Balkans occidentaux dans la perspective de l'élargissement de l'Union demeure important; souligne qu'il importe de soutenir durablement les pays candidats dans la mise en œuvre des réformes nécessaires liées à l'adhésion et dans le renforcement de leur résilience ainsi que dans la prévention et la lutte contre les menaces hybrides; se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne que les crédits affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes en 2025 devraient catalyser la coopération avec *l'Ukraine et* la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Amendement 228

Andrzej Halicki, Siegfried Mureşan

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. se félicite de la décision d'accorder à la République de Moldavie le statut de pays candidat et insiste sur la nécessité de

mobiliser les fonds nécessaires pour soutenir son processus d'adhésion; souligne par conséquent que la nécessité d'augmenter les fonds affectés à l'instrument d'aide de préadhésion (IAP III) et à d'autres lignes budgétaires pertinentes du budget 2025 devrait catalyser la coopération avec la Moldavie à cet égard, ainsi qu'avec la Géorgie;

Or. en

Amendement 229

Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. préconise l'arrêt immédiat des négociations d'adhésion de l'Union avec la Turquie et la suspension rapide des financements octroyés à ce pays, étant donné que la Turquie ne respecte pas plusieurs des principes fondamentaux de liberté et de démocratie et qu'elle a un comportement de plus en plus agressif, qui ne se limite pas à la région méditerranéenne et qui fait du pays une véritable menace pour de nombreux États membres;

Or. en

Amendement 230

Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 30 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

30 bis. réaffirme son adhésion à l'initiative «Global Gateway» en vue de

renforcer la visibilité et l'engagement de l'Union à l'échelle mondiale; préconise dès lors un renforcement des instruments financiers prévus au titre de l'initiative;

Or. en

Amendement 231
Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

Amendement

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

supprimé

Or. en

Amendement 232
Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

Amendement

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

31. fait remarquer que l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde *est un instrument qui revêt une importance capitale pour asseoir la position de l'Union en tant que puissance mondiale de premier plan et lui permettre de remplir son rôle de force stabilisatrice et pacifique dans le monde entier par la conclusion de partenariats fondés sur des principes; note que sa réserve financière*

est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP *à la hauteur des objectifs arrêtés*;

Or. en

Amendement 233

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

Amendement

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP; ***rappelle que les paiements et les programmes au titre de l'IVCDCI ne sont pas suffisamment détaillés, ce qui contrevient aux principes de transparence et d'obligation de rendre des comptes***;

Or. en

Amendement 234

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la

Amendement

31. ***souligne que l'Union a besoin de ressources suffisantes pour relever les défis à long terme dans son voisinage et au-delà, en intervenant dans les nombreuses crises***; note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération

révision du CFP;

internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

Or. en

Amendement 235
Valentino Grant, Joachim Kuhs

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et **aurait dû bénéficier** de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

Amendement

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et **n'a pas bénéficié** de renforcements dans le cadre de la révision du CFP; **souligne cependant que tout financement au titre de l'IVCDCI devrait être subordonné à la mise en œuvre effective des accords de rapatriement;**

Or. en

Amendement 236
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 31

Proposition de résolution

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

Amendement

31. note que la réserve de l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDCI) – L'Europe dans le monde est épuisée et aurait dû bénéficier **d'urgence** de renforcements dans le cadre de la révision du CFP;

Amendement 237
Jens Geier

Proposition de résolution
Paragraphe 31 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

31 bis. craint que l'approche suivie par les États membres à l'égard de la révision du CFP se traduise par un budget 2025 ne permettant pas à l'Union de continuer à influencer positivement sur la scène mondiale, ni de renforcer son statut d'allié fiable dans la coopération au développement, ni de répondre aux besoins humanitaires sans précédent qui se font sentir dans le monde entier; est préoccupé par le fait que cette révision donnera lieu à des réaffectations de lignes budgétaires qui appuient la coopération avec le Sud global;

Or. en

Amendement 238
Eric Minardi, Joachim Kuhs

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales;

supprimé

appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 239
Rasmus Andresen

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient; ***salue plus précisément les mesures prises pour répondre aux besoins humanitaires urgents à Gaza, mais également les procédures de contrôle et de suivi mises en place ainsi que les audits internes et externes organisés à l'encontre de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) afin de garantir que les infrastructures financées par l'Union ne sont pas utilisées pour favoriser des attaques terroristes;***

Or. en

Amendement 240
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient; ***salue les mesures prises pour veiller à ce que les personnes dans le besoin puissent avoir accès à l'aide humanitaire; estime que les fonds que l'Union attribuait par le passé à l'UNRWA devraient à l'avenir être réaffectés au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au Programme alimentaire mondial (PAM) et au Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR);***

Or. en

Amendement 241
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de

soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; **appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter** une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement **constant**, adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; **s'inquiète vivement de la crise humanitaire qui se déroule dans la bande de Gaza et insiste sur la nécessité impérieuse d'apporter une aide humanitaire beaucoup plus appuyée aux civils palestiniens dans la région; demande à l'Union et à ses États membres d'apporter** une aide humanitaire **accrue** aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 242

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel

Proposition de résolution Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient; **répète qu'il convient de maintenir un niveau de financement adéquat pour le voisinage méridional en 2025 afin de soutenir les réformes politiques, économiques et**

sociales dans la région;

Or. en

Amendement 243
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, ***et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales***; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient; ***rappelle qu'un financement suffisant s'impose pour conclure d'autres accords avec les pays tiers en vue de dégager une approche axée sur les résultats en matière de migration***;

Or. en

Amendement 244
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques,

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques,

économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient, **plus précisément au vu des besoins humanitaires urgents à Gaza;**

Or. en

Amendement 245
Eider Gardiazabal Rubial

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment **en assurant** un financement **adéquat** et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; **appuie les efforts déployés par** l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment **par** un financement **constant, renforcé** et prévisible aux agences concernées, et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales; **demande à** l'Union et **à** ses États membres **de redoubler d'efforts** pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 246
Andrzej Halicki

Proposition de résolution
Paragraphe 32

Proposition de résolution

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées, **et d'offrir une assistance le long des routes migratoires méridionales**; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Amendement

32. souligne qu'il importe de renforcer les lignes budgétaires consacrées au voisinage méridional et oriental afin de soutenir les réformes politiques, économiques et sociales dans ces régions, d'apporter une aide aux réfugiés **bénéficiant d'une protection internationale**, notamment en assurant un financement adéquat et prévisible aux agences concernées; appuie les efforts déployés par l'Union et ses États membres pour apporter une aide humanitaire aux populations dans le besoin dans la région du Moyen-Orient;

Or. en

Amendement 247

José Manuel Fernandes, Monika Hohlmeier, Niclas Herbst

Proposition de résolution

Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. est profondément préoccupé par les allégations choquantes portées à l'encontre d'un nombre croissant d'employés de l'UNRWA dans la bande de Gaza en ce qui concerne leur implication directe ou indirecte dans les horribles attaques perpétrées contre Israël le 7 octobre; prend acte de la décision du commissaire général de l'UNRWA de résilier immédiatement les contrats de ces membres du personnel et d'ouvrir une enquête afin d'établir la vérité sans délai; demande que tout employé de l'UNRWA impliqué dans des actes de terrorisme soit tenu d'en répondre en faisant notamment l'objet de poursuites pénales; se félicite du fait que la Commission a demandé à l'UNRWA de se soumettre à un audit d'experts externes indépendants nommés

par l'Union, qui procéderont à une évaluation de ses piliers, en examinant plus particulièrement les systèmes de contrôle nécessaires pour empêcher l'éventuelle participation de son personnel à des activités terroristes; attend de l'UNRWA qu'il consente à cet audit; réaffirme que le financement de l'Union ne devrait jamais permettre de soutenir directement ou indirectement le terrorisme et l'antisémitisme; fait remarquer que toute organisation exécutant des fonds dans la région doit se conformer en permanence aux normes professionnelles les plus élevées; souligne que les institutions européennes devraient contrôler les fonds européens et rappelle les connaissances approfondies et le savoir-faire dont dispose la Cour des comptes européenne à cet égard; demande instamment à la Commission de veiller à ce que tous les bénéficiaires fassent l'objet d'une vérification et d'un contrôle exhaustifs en ce qui concerne tout problème de sécurité;

Or. en

Amendement 248

Francisco Guerreiro, Hannah Neumann, Alice Kuhnke, Rasmus Andresen
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution **Paragraphe 32 bis (nouveau)**

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. insiste sur l'importance des programmes thématiques de l'IVCDI, lesquels sont notamment axés sur l'aide face aux défis mondiaux, la promotion des droits et libertés fondamentaux, des droits de l'homme et de la démocratie, ainsi que le renforcement des capacités des organisations de la société civile; demande à cet égard que les programmes thématiques au titre de l'IVCDI

bénéficient d'un financement ambitieux, par exemple au vu de la nécessité d'accroître le soutien technique apporté à la société civile iranienne et de renforcer ses capacités afin de permettre à ses acteurs de dialoguer, de coopérer et de se mettre en réseau, ainsi que de leur donner les moyens d'œuvrer en faveur d'un changement positif malgré les difficultés auxquelles ils se heurtent;

Or. en

Amendement 249
Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. demande à la Commission d'insister auprès de l'Autorité palestinienne pour qu'elle supprime de ses manuels scolaires tout contenu prônant l'antisémitisme, incitant à la violence ou à la haine ou glorifiant le terrorisme; souligne et rappelle que, de l'avis du Parlement, les salaires des fonctionnaires du secteur de l'éducation chargés d'élaborer des manuels scolaires et d'enseigner leur contenu, et rémunérés à l'aide de fonds de l'Union, doivent être subordonnés au plein respect des normes de l'UNESCO en matière de paix et de tolérance;

Or. en

Amendement 250
Moritz Körner, Antonio López-Istúriz White, Johan Van Overtveldt,
Monika Hohlmeier, Olivier Chastel, Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. demande à la Commission de veiller à ce que ne soient pas admissibles à un financement de l'Union les entités qui apportent une aide financière à des personnes au motif que celles-ci ont commis ou tenté de commettre un acte terroriste, ou sont liées à une personne qui se trouve dans ce cas de figure; précise que cette restriction doit également s'appliquer aux fonds de l'Union accordés à des pays tiers qui contribuent directement ou indirectement au financement de ces entités;

Or. en

Amendement 251

Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. demande que le versement des fonds destinés à l'UNRWA soit immédiatement suspendu, compte tenu des allégations d'implication de membres de son personnel dans l'attaque barbare perpétrée par le Hamas contre Israël le 7 octobre; prend acte du fait que certains États membres ont déjà suspendu leur financement en faveur de l'UNRWA au vu de ces allégations;

Or. en

Amendement 252

Eider Gardiazabal Rubial

Proposition de résolution

Paragraphe 32 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 bis. souligne qu'il est urgent d'augmenter notablement l'aide humanitaire octroyée aux civils palestiniens dans la bande de Gaza du fait de la crise humanitaire qui s'y déroule, conformément aux règles et aux garanties édictées par l'Union ainsi qu'au droit international;

Or. en

Amendement 253

Moritz Körner, Johan Van Overtveldt, Monika Hohlmeier, Niclas Herbst

Proposition de résolution

Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. prie la Commission d'imposer à tous les bénéficiaires de fonds de l'Union dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord de signer une déclaration par laquelle ils reconnaissent le droit d'Israël d'exister et condamnent l'antisémitisme; demande à la Commission de suspendre le versement de tous les paiements aux bénéficiaires qui

- a) refusent de signer cette déclaration;***
- b) vont à l'encontre de l'esprit de cette déclaration bien qu'ils l'aient signée; ou***
- c) contribuent directement ou indirectement au financement de bénéficiaires qui vont à l'encontre de l'esprit de cette déclaration;***

Or. en

Amendement 254

Niclas Herbst

Proposition de résolution
Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. rappelle qu'il a souligné, dans plusieurs décharges accordées à la Commission, que les discours de haine et la violence dans les manuels scolaires palestiniens n'ont pas été supprimés et insiste pour que les salaires des enseignants financés par l'Union soient utilisés pour enseigner des programmes qui tiennent compte des normes de paix et de tolérance de l'UNESCO;

Or. en

Amendement 255
Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 32 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

32 ter. insiste sur le fait qu'il convient d'inscrire au budget de l'IVCDCI les engagements internationaux contractés par l'Union en matière de climat et de biodiversité, notamment les contributions au fonds pour les pertes et les préjudices et aux fonds pour l'application du cadre mondial de la biodiversité;

Or. en

Amendement 256
Moritz Körner, Johan Van Overtveldt, Monika Hohlmeier, Niclas Herbst,
Olivier Chastel

Proposition de résolution
Paragraphe 32 quater (nouveau)

32 quater. *regrette que la Commission n'ait pas subordonné plus efficacement les paiements versés aux pays tiers de manière à faire respecter les intérêts géopolitiques de l'Union, en particulier en ce qui concerne ses politiques migratoires et ses préoccupations en matière de défense, ainsi que les droits de l'homme; invite la Commission à fixer des conditions spécifiques de paiement aux pays tiers, conformément aux intérêts stratégiques propres à l'Union, et à suspendre le plus tôt possible une partie importante des paiements en cas d'inobservation de ces conditions par le pays tiers en question; attend de tous les commissaires responsables désignés qu'ils s'emploient, lors de leurs auditions, à subordonner plus rigoureusement aux intérêts de l'Union les versements accordés aux pays tiers;*

Or. en

Amendement 257

Andrzej Halicki, Monika Hohlmeier, Niclas Herbst

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. *s'attend à ce que les besoins financiers pour l'aide humanitaire restent très élevés* en raison des guerres, de l'instabilité géopolitique croissante, de l'extrême pauvreté persistante et des catastrophes naturelles plus fréquentes; estime que l'aide humanitaire de l'Union en faveur des civils en détresse est **indispensable** et contribue à la consolidation de la stabilité et de la paix dans les régions touchées et qu'elle devrait être renforcée pour répondre aux besoins

Amendement

33. *demande à la Commission d'assurer le suivi en permanence des besoins en matière d'aide humanitaire, afin que les fonds de l'Union continuent de parvenir aux personnes qui en ont besoin dans la région du Moyen-Orient et dans d'autres parties du monde* en raison des guerres, de l'instabilité géopolitique croissante, de l'extrême pauvreté persistante et des catastrophes naturelles plus fréquentes; estime que l'aide humanitaire de l'Union en faveur des civils

croissants sur le terrain;

en détresse est *essentielle* et contribue à la consolidation de la stabilité et de la paix dans les régions touchées, *à la lutte contre la haine et l'intégrisme ainsi qu'à la promotion des droits de l'homme*, et qu'elle devrait être renforcée pour répondre aux besoins croissants sur le terrain;

Or. en

Amendement 258

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 33

Proposition de résolution

33. s'attend à ce que les besoins financiers pour l'aide humanitaire restent très élevés en raison des guerres, de l'instabilité géopolitique croissante, de l'extrême pauvreté persistante et des catastrophes naturelles plus fréquentes; estime que l'aide humanitaire de l'Union en faveur des civils en détresse est indispensable et contribue à la consolidation de la stabilité et de la paix dans les régions touchées et qu'elle devrait être renforcée pour répondre aux besoins croissants sur le terrain;

Amendement

33. s'attend à ce que les besoins financiers pour l'aide humanitaire restent très élevés en raison des guerres, de l'instabilité géopolitique croissante, *de la faim ainsi que* de l'extrême pauvreté persistante et des catastrophes naturelles plus fréquentes *et plus dévastatrices liées à l'accélération du changement climatique*; estime que l'aide humanitaire de l'Union en faveur des civils en détresse est indispensable et contribue à la consolidation de la stabilité et de la paix dans les régions touchées et qu'elle devrait être renforcée pour répondre aux besoins croissants sur le terrain;

Or. en

Amendement 259

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Moritz Körner

Proposition de résolution

Sous-titre 5 bis (nouveau)

rappelle que, si l'on veut rendre les programmes de l'Union plus accessibles aux collectivités locales et régionales, aux organisations de la société civile, aux jeunes entrepreneurs et aux petites et moyennes entreprises (PME), il est indispensable de simplifier les procédures administratives, de réduire la paperasserie et de mettre en place des guichets uniques;

Or. en

Amendement 260
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour les citoyens de l'Union;

Amendement

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour les citoyens de l'Union; ***rappelle qu'il convient d'apporter un soutien technique plus appuyé aux États membres qui n'ont pas les capacités d'absorber les fonds de cohésion en sus des fonds relevant de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR);***

Or. en

Amendement 261

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour **les citoyens de l'Union**;

Amendement

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps **le plus tôt possible**; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour **la population**;

Or. en

Amendement 262

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 34

Proposition de résolution

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour **les citoyens de l'Union**;

Amendement

34. rappelle le plein soutien du Parlement à la politique de cohésion et réaffirme sa conviction que les objectifs de la politique de cohésion ne peuvent être atteints que si les retards dans l'exécution des programmes sont pris à bras-le-corps; estime qu'une telle approche serait également le moyen le plus efficace de rendre visible et tangible la valeur ajoutée des dépenses de l'Union pour **sa population**;

Or. en

Amendement 263

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 35

Proposition de résolution

35. invite instamment les États membres et la Commission à accélérer la mise en œuvre des programmes opérationnels relevant des fonds en gestion partagée et à garantir une exécution rapide du budget, notamment des fonds de cohésion; note que la part des fonds des programmes 2014-2020 qui est restée inutilisée devrait être réaffectée aux États membres afin de continuer à réduire les disparités régionales; ***demande une mise en œuvre rapide des plans pour la reprise et la résilience, y compris une évaluation par la Commission du processus de mise en œuvre, des obstacles et des résultats***; est préoccupé par le fait que la sous-exécution, à moins d'être rapidement atténuée, entraînera une crise des paiements, à savoir une inadéquation entre les besoins de paiement et la marge de manœuvre disponible sous le plafond des paiements du CFP en 2026 et 2027;

Amendement

35. invite instamment les États membres et la Commission à accélérer la mise en œuvre des programmes opérationnels relevant des fonds en gestion partagée et à garantir une exécution rapide du budget, notamment des fonds de cohésion; note que la part des fonds des programmes 2014-2020 qui est restée inutilisée devrait être réaffectée aux États membres afin de continuer à réduire les disparités régionales; est préoccupé par le fait que la sous-exécution, à moins d'être rapidement atténuée, entraînera une crise des paiements, à savoir une inadéquation entre les besoins de paiement et la marge de manœuvre disponible sous le plafond des paiements du CFP en 2026 et 2027;

Or. en

Amendement 264

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 35

Proposition de résolution

35. invite instamment les États membres et la Commission à accélérer la mise en œuvre des programmes opérationnels relevant des fonds en gestion partagée et à garantir une exécution rapide du budget, notamment des fonds de

Amendement

35. invite instamment les États membres et la Commission à accélérer la mise en œuvre des programmes opérationnels relevant des fonds en gestion partagée et à garantir une exécution rapide du budget, notamment des fonds de

cohésion; note que la part des fonds des programmes 2014-2020 qui est restée inutilisée devrait être réaffectée aux États membres afin de continuer à réduire les disparités régionales; demande une mise en œuvre rapide des plans pour la reprise et la résilience, y compris une évaluation par la Commission du processus de mise en œuvre, des obstacles et des résultats; est préoccupé par le fait que la sous-exécution, à moins d'être rapidement atténuée, entraînera une crise des paiements, à savoir une inadéquation entre les besoins de paiement et la marge de manœuvre disponible sous le plafond des paiements du CFP en 2026 et 2027;

cohésion; *rappelle que le taux d'absorption de certains fonds de cohésion tels que REACT-EU ne s'élevait qu'à 45,5 % fin août 2023*; note que la part des fonds des programmes 2014-2020 qui est restée inutilisée devrait être réaffectée aux États membres afin de continuer à réduire les disparités régionales; demande une mise en œuvre rapide des plans pour la reprise et la résilience, y compris une évaluation par la Commission du processus de mise en œuvre, des obstacles et des résultats; est préoccupé par le fait que la sous-exécution, à moins d'être rapidement atténuée, entraînera une crise des paiements, à savoir une inadéquation entre les besoins de paiement et la marge de manœuvre disponible sous le plafond des paiements du CFP en 2026 et 2027;

Or. en

Amendement 265

Katalin Cseh, Martin Hojsík, Fabienne Keller, Olivier Chastel, Moritz Körner

Proposition de résolution

Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 bis. réaffirme l'importance des organes de surveillance et de contrôle efficaces et méticuleux, lesquels mettent au jour les infractions portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, mènent des enquêtes et des poursuites contre leurs auteurs et les traduisent en justice, en ce sens que l'argent dépensé dans la lutte contre la corruption rapporte un énorme bénéfice net à l'Union; estime dès lors que ces organes devraient être dotés de ressources et d'effectifs suffisants pour pouvoir accomplir leurs tâches le plus efficacement possible;

Or. en

Amendement 266

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 35 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 bis. demande une mise en œuvre rapide des plans pour la reprise et la résilience, y compris une évaluation par la Commission du processus de mise en œuvre, des obstacles et des résultats; insiste sur la nécessité d'améliorer les taux d'absorption des fonds relevant de la FRR et nourrit l'espoir que ceux-ci auront les effets transformateurs escomptés;

Or. en

Amendement 267

Eva Maria Poptcheva, Olivier Chastel, Fabienne Keller

Proposition de résolution

Paragraphe 35 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

35 ter. souligne qu'il convient d'exécuter le budget de l'Union de manière à mobiliser des investissements privés; mesure la nécessité de favoriser tant les investissements publics que privés; appelle de ses vœux l'achèvement de l'union des marchés des capitaux;

Or. en

Amendement 268

Joachim Kuhs, Valentino Grant, Eric Minardi

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

Amendement

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; ***fait remarquer qu'il ressort des propres estimations de la Commission européenne que les engagements restant à liquider (montants engagés mais non encore payés) devraient atteindre le montant record de 490 milliards d'EUR au début de l'année 2024; demande à cet égard de repenser toute l'architecture budgétaire de l'Union***; estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

Or. en

Amendement 269
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal;

Amendement

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal;

estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre; **mesure la nécessité de recenser les programmes dont les fonds ne pourront pas, malgré tous les efforts, être intégralement exécutés et de réaffecter ces fonds à des programmes qui dépassent les objectifs et présentent une valeur ajoutée;**

Or. en

Amendement 270

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables,

Amendement

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, **en particulier pour ceux qui connaissent des difficultés d'absorption plus importantes,** ainsi que des mesures

compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, **ouvertes à tous**, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

Or. en

Amendement 271

Francisco Guerreiro

au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution

Paragraphe 36

Proposition de résolution

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; estime qu'il faudra s'atteler en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

Amendement

36. réclame des efforts supplémentaires de la part de tous les acteurs concernés pour stimuler la mise en œuvre des projets et l'absorption des fonds éligibles et, partant, réduire le reste à liquider anormal; estime qu'il faudra s'atteler **en 2024 et** en 2025 à détecter et à éliminer les goulets d'étranglement qui entravent une mise en œuvre plus efficace; demande un budget adéquat pour accélérer la mise en œuvre des programmes grâce à un renforcement supplémentaire des capacités et à une assistance technique pour les États membres, ainsi que des mesures visant à accélérer les procédures de passation de marchés et d'appel d'offres équitables, compétitives et efficaces afin de stimuler les efforts de mise en œuvre;

Or. en

Amendement 272

Dimitrios Papadimoulis

au nom du groupe The Left

Proposition de résolution

Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 bis. attire l'attention sur les ressources substantielles mises à la disposition des États membres au titre de la facilité pour la reprise et la résilience ainsi que de divers programmes de financement de l'Union; insiste sur la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces de contrôle, d'audit et de mise en œuvre, de transparence et d'obligation de rendre des comptes en ce qui concerne les dépenses de l'Union afin de prévenir et de combattre la fraude, la corruption ainsi que les conflits d'intérêts et de protéger les intérêts financiers de l'Union;

Or. en

Amendement 273
Moritz Körner

Proposition de résolution
Paragraphe 36 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

36 bis. estime qu'il convient de rendre plus visible le rôle joué par les citoyens dans le budget de l'Union, lesquels en sont les contributeurs et les bénéficiaires dans les faits; invite la Commission et les États membres à renforcer la visibilité du budget de l'Union et le rôle des citoyens de l'Union dans celui-ci;

Or. en

Amendement 274
Dimitrios Papadimoulis
au nom du groupe The Left

Proposition de résolution
Paragraphe 36 ter (nouveau)

36 ter. se félicite de la portée positive du règlement relatif à un régime général de conditionnalité pour la protection du budget de l'Union; souligne le lien évident entre le respect de l'état de droit et la bonne exécution du budget de l'Union et invite la Commission à veiller à ce que le règlement soit appliqué rigoureusement, sans ménager de concessions; insiste, en outre, sur l'obligation de respecter la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne lors de l'exécution du budget de l'Union;

Or. en

Amendement 275

Nicolae Ștefănuță, Francisco Guerreiro
au nom du groupe Verts/ALE

Proposition de résolution
Paragraphe 37

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches;

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées, **les entreprises communes ainsi que le Parquet européen** et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches; **rappelle que les missions des organes et des agences de l'Union évoluent en fonction des priorités stratégiques et précise que leurs nouvelles responsabilités doivent s'accompagner de nouvelles ressources d'un niveau adéquat;**

Or. en

Amendement 276
Eider Gardiazabal Rubial

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches;

Amendement

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches; ***attire l'attention sur le fait que les missions des agences évoluent en fonction des priorités stratégiques et souligne que leurs nouvelles responsabilités doivent s'accompagner de nouvelles ressources à la hauteur de celles-ci;***

Or. en

Amendement 277
Fabienne Keller, Olivier Chastel, Katalin Cseh, Moritz Körner, Vlad Gheorghe

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches;

Amendement

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir ***efficacement*** leurs tâches, ***en particulier lorsque leur mandat est prolongé;***

Amendement 278
Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution
Paragraphe 37

Proposition de résolution

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; ***met l'accent sur le travail essentiel accompli par les organes et les agences décentralisées et estime qu'ils doivent disposer d'effectifs et de ressources suffisants pour leur permettre d'accomplir leurs tâches;***

Amendement

37. rappelle qu'une mise en œuvre correcte de programmes bien conçus n'est possible qu'avec le soutien d'une administration dévouée; ***souligne toutefois qu'il conviendrait de mener une enquête appropriée sur les économies possibles dans le budget 2025, en particulier pour les agences décentralisées, où le nombre total et les coûts continuent d'augmenter chaque exercice;***

Amendement 279
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution

37 bis. rappelle que la sélection des bénéficiaires finaux et l'exécution rigoureuse des fonds de l'Union conformément aux principes démocratiques, à l'obligation de rendre des comptes et au respect des valeurs de l'Union sont essentielles au succès des investissements européens; souligne à cet égard que tous les partenaires chargés de l'exécution, y compris les organisations non gouvernementales (ONG), les cabinets de conseil et les entreprises, doivent respecter pleinement ces principes et subir une vérification et un contrôle

Amendement

effectifs de la Commission en ce qui concerne la conformité et la compatibilité de leurs activités afin d'éviter toute ingérence de pays tiers ou d'organisations criminelles ou extrémistes; demande d'exclure des programmes de l'Union les organisations qui se sont livrées à des activités illicites, qui ont incité à la haine, au terrorisme, à l'intégrisme religieux ou à l'extrémisme ou qui ont détourné des fonds européens;

Or. en

Amendement 280

Valentino Grant, Joachim Kuhs, Eric Minardi

Proposition de résolution

Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

37 bis. se dit vivement préoccupé par le fait que la Commission a financé ou cofinancé des campagnes de promotion du voile, affirmant par exemple que «la liberté est dans le hijab»; souligne que le budget de l'Union ne doit plus financer de futures campagnes susceptibles de promouvoir le voile ou de banaliser de manière indirecte le port du voile obligatoire;

Or. en

Amendement 281

Andrzej Halicki

Proposition de résolution

Paragraphe 37 bis (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

37 bis. insiste sur l'importance de communiquer efficacement sur les actions

et les programmes de l'Union et de renforcer leur visibilité pour mieux faire connaître la valeur ajoutée apportée par l'Union aux citoyens, aux entreprises et aux partenaires; demande d'ouvrir des crédits suffisants à cet égard;

Or. en

Amendement 282
Monika Hohlmeier

Proposition de résolution
Paragraphe 37 ter (nouveau)

Proposition de résolution

Amendement

37 ter. exprime son extrême préoccupation et sa profonde consternation face aux rapports faisant état de projets financés par les programmes de l'Union, dont les bénéficiaires sont des ONG ou des organismes à but non lucratif, et qui visent à soudoyer des députés au Parlement européen en vue d'influencer leur vote; s'oppose fermement à ce que des fonds de l'Union soient utilisés pour financer des actions visant à peser sur le processus décisionnel au sein du Parlement européen; réaffirme qu'il est inacceptable que le pouvoir exécutif se serve de l'argent des contribuables pour faire pression sur le pouvoir législatif, démarche qui porte atteinte à la neutralité de l'analyse scientifique et constitue un conflit d'intérêts au sein des institutions de l'Union; appelle de ses vœux une révision immédiate de ces programmes et demande à la Commission de cesser sur-le-champ de financer de telles actions;

Or. en

